

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

**BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES**

**SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL**

B.P. 6009 - 45060 Orléans Cédex - Tél.: (38) 63.80.01

ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL POITOU-CHARENTES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE DE LA VIENNE

CARTE DE LA VULNERABILITE AUX POLLUTIONS  
DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINE  
DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE.

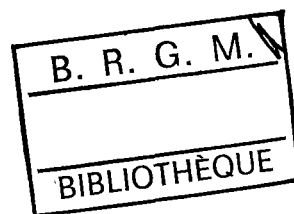
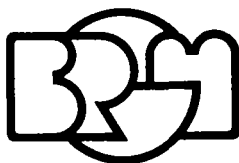
Par

JL. TEISSIER

avec la collaboration de E. MARCHAIS

80 SGN 228 POC

Poitiers, le 6 novembre 1979



**Service géologique régional POITOU - CHARENTES**  
Place des Templiers - 86000 Poitiers - Tél.: (49) 46.09.53

R E S U M E

L'étude de la vulnérabilité aux pollutions des nappes d'eau souterraines du département de la Vienne comporte trois volets :

- un volet "ressources" : inventaire des principaux aquifères du département avec la description de leurs caractéristiques lithologiques et hydrodynamiques.

- un volet "pollution" : inventaire des principaux sites de pollution existante ou potentielle.

- un volet "utilisation de la ressource" : inventaire des captages utilisés pour l'alimentation en eau potable, pourvus ou non de leurs différents périmètres de protection.

Le texte est accompagné d'une carte à l'échelle du 1/100.000° sur laquelle sont portés :

- les limites d'affleurement des aquifères et la détermination de leur degré de vulnérabilité.

- les captages d'alimentation en eau potable possédant leurs périmètres de protection.

- les captages d'alimentation en eau potable dépourvus de leurs périmètres de protection et le tracé de leur aire d'influence.

- les principaux sites de pollution potentielle ou existante : établissements classés, dépôts d'ordures sauvages, grands axes de circulation, principaux cours d'eau.

Enfin, en annexe, sont portés sur fiches, les caractéristiques connues des captages dépourvus de leurs périmètres de protection ainsi que l'état actuel des mesures prises en vue de leur protection.

- TABLE DES MATIERES -

- RESUME .....	I
- INTRODUCTION .....	1
1 - LE CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE .....	1
1.1 - Le cadre régional .....	1
1.2 - Les aquifères .....	3
1.2.1. Le sôcle primaire et ses produits d'altération ...	3
1.2.2. La nappe du Lias inférieur et de l'Infra-Lias ....	3
1.2.3. L'aquifère du Jurassique moyen et supérieur .....	5
1.2.4. L'aquifère du Cénomanién .....	7
1.2.5. L'aquifère du Turonien .....	8
1.2.6. Les aquifères du Tertiaire .....	9
1.2.7. Les nappes alluviales .....	9
2 - LES SOURCES DE POLLUTIONS POTENTIELLES .....	10
2.1 - Les établissements classés .....	11
2.2 - Les sources de pollutions potentielles connues, mais de grande extension géographique .....	11
2.3 - Les sources de pollutions existantes ou potentielles non déclarées .....	12
3 - LES POINTS DE POLLUTIONS POTENTIELLES .....	13
3.1 - Les points de pollutions potentielles liées à des phénomènes naturels .....	13
3.2 - Les points de pollutions potentielles liées à l'activité humaine .....	13
4 - LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE CONTRE LES POLLUTIONS	15
- CONCLUSION .....	16

## INTRODUCTION

L'étude de la vulnérabilité aux pollutions des nappes d'eau souterraine du département de la Vienne constitue la suite logique des travaux effectués de 1976 à 1978 dans le cadre de l'évaluation des ressources hydrauliques (programme E.R.H. du B.R.G.M.).

Cette étude a été financée par l'Etablissement Public Régional "Poitou-Charentes" et effectuée sous le contrôle de la Direction Départementale de l'Agriculture de la Vienne.

### 1 - LE CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

#### 1. 1 - Le cadre régional.

Centré sur le seuil du Poitou, le département de la Vienne est marqué par les caractères géographiques et géologiques liés à cette particularité :

- affleurements du socle primaire à l'Ouest (Massif Armoricaïn) et au Sud-Est (Massif-Central) du département, déterminant des zones à relief peu marqué, à réseau hydraulique dense et à ressources hydrauliques souterraines de faible importance.

- présence de vastes entablements d'assises essentiellement carbonatées au Sud et au centre du département, correspondant aux dépôts marins transgressifs du Jurassique (du Lias inférieur au Jurassique supérieur).

Cette série carbonatée admet deux épisodes marno-argileux, l'un, situé près de la base, constant et homogène, constitué par les marnes argileuses du Toarcien et de l'Aalénien basal, l'autre, près du sommet, mais uniquement présent à l'Ouest du Clain, formé par les marno-calcaires de l'Oxfordien (faciès argovieu).

Les pendages régionaux sont généralement faibles à sub-horizontaux et divergent de part et d'autre d'une ligne orientée Nord-Ouest - Sud-Est, passant par le horst de Ligugé.

Au Nord du département, à la faveur des pendages, les assises jurassiques s'enfoncent en direction du Bassin Parisien sous les niveaux transgressifs du Cénomaniens (argile et sable à la base, marnes au sommet), sédiments supportant à leur tour les dépôts carbonatés du Turonien.

Structuralement, ces couches ont été affectées par une tectonique cassante, de direction Sud-armoricaine, déterminant des compartiments disposés en gradins (horsts et grabens) et ayant fonctionné jusqu'à une époque relativement récente (post-Eocène et anté Plio-quadernaire).

Ces assises calcaires supportent, fréquemment, sur les plateaux, des placages discordants de dépôts lacustres (calcaires du Sannoisien) ou détritiques (conglomérats, sables argileux et argiles).

Les plateaux jurassiques, dont l'altitude dépasse rarement 200 m, déterminent des paysages typiques de contrées calcaires :

- réseau hydrographique concentré en quelques vallées encaissées, drainant une circulation souterraine de type karstique.

- surfaces pénéplanisées admettant quelques dépressions constituées par des vallons secs ou ponctuées par des manifestations karstiques de surface (dolines, gouffres).

La relative sécheresse des plateaux calcaires est tempérée par la présence des placages semi-imperméables du Tertiaire et du Quadernaire : sables argilo-limoneux et argiles de décalcification.

## 1. 2 - Les aquifères.

### 1.2.1. Le socle primaire et ses produits d'altération.

Le socle primaire affleure surtout sur la bordure Sud-Est du département et couvre totalement ou en partie le territoire d'une douzaine de communes.

Il est essentiellement formé de micaschistes, gneiss, granites et granulites, admettant des massifs de rhyolite et des filons de microgranite et mylonite.

Les réservoirs y sont de deux types :

- réservoir à porosité d'interstices pour les produits d'altération (arènes).
- réservoir à porosité de fissures dans le socle lui-même.

Les arènes, souvent accumulées dans les dépressions forment des aquifères isolés, généralement peu étendus.

Leur capacité naturelle de filtration des agents polluants est sensiblement identique à celle d'alluvions argileuses.

En ce qui concerne le socle proprement dit, la perméabilité des fissures ne peut y assurer qu'un pouvoir filtrant médiocre. Cependant, ce dernier peut y être très sensiblement accru par la présence d'un remblaiement par des produits d'altération (sables et argiles).

### 1.2.2. La nappe du Lias inférieur et de l'Infra-Lias

Dans le département de la Vienne, l'aquifère du Lias inférieur et de l'Infra-Lias est presque entièrement captif, son toit étant constitué par les calcaires marneux et les marnes argileuses du Toarcien et de l'Aalénien basal.

Cette particularité lui assure une protection naturelle quasi-absolue

contre les pollutions.

Les seuls points de pollution potentielle seront constitués par les forages ou puits l'ayant atteint et traversé, en partie ou dans la totalité.

Dans les rares zones où cet aquifère est affleurant ou sub-affleurant, dans le fond de certaines vallées sous les épandages alluvionnaires, sa vulnérabilité aux agents polluants est assez grande. En effet, il s'agit de terrains essentiellement carbonatés où la porosité de fissures semble prédominante. Elle n'atteint pas toutefois l'importance et le développement de celle régissant la perméabilité des assises calcaires du Jurassique moyen et supérieur.

La lithologie du Lias inférieur et de l'Infralias peut être résumée ainsi, de bas en haut :

- des grès arkosiques à empreintes de végétaux et des argiles bariolées. D'épaisseur très inégale, cette formation remplit les paléocreux du socle. Elle est connue sous le terme "Infra-Lias" mais serait datée, par certains auteurs, de l'Hettangien.

- des dolomies renfermant des passées d'oolithes dolomitisées (Hettangien : 12).

- des calcaires détritiques et des calcaires dolomitiques à silex (Pliensbachien : 13).

- Conjointement à l'existence d'une protection naturelle très élevée, il est à noter que cette nappe possède dans le Sud du département une eau présentant d'excellentes qualités physico-chimiques : résidu sec et dureté peu élevés ; très bon équilibre entre les différents éléments.

Par contre, immédiatement au Nord de Poitiers, ces qualités se dégradent très rapidement, le résidu sec atteignant 3,209 g/litre sur le sondage

minier de la Folie (N° 590.IX.0010) et l'eau devenant chlorurée-sodique et magnésienne la rendant impropre à la consommation.

Cette brusque augmentation du résidu sec est imputable à l'existence du horst de Ligugé provoquant la disparition de l'aquifère au niveau de cette structure.

Selon toute vraisemblance, l'eau captée à la Folie proviendrait d'un secteur de la nappe plus ou moins conné, la zone d'alimentation de cette partie de la nappe se situant à l'Est du département de la Vienne, dans la région de Châteauroux.

### 1.2.3. L'aquifère du Jurassique moyen et supérieur.

Il s'agit d'un aquifère multicouche comprenant, de bas en haut :

- les calcaires à silex et les dolomies argileuses de l'Aalénien supérieur (15 ou 19). La puissance de cet étage est variable mais n'excède rarement 10 à 15 mètres.

- les calcaires dolomitiques à silex du Bajocien (J<sub>IV</sub> ou J<sub>I</sub>).

L'épaisseur maximum de ces assises est voisine de 80 m.

On note cependant un net épaissement au niveau de la vallée de la Vienne, phénomène que l'on retrouvera dans les étages suivants : Bathonien et Callovien.

- les calcaires dolomitiques ou localement oolithiques ou crayeux du Bathonien (J<sub>I-III</sub> ou J<sub>2</sub>) ; épaisseur maximum : 150 m.

- les calcaires crayeux ou oolithiques du Callovien (J<sub>1</sub> ou J<sub>3</sub>) ; épaisseur maximum : 80 m.

- l'Oxfordien inférieur (faciès argovien) (J<sub>2</sub> ou J<sub>4-5</sub>) qui se présente sous plusieurs faciès :

. calcaire immédiatement au Nord de Poitiers ; marno-calcaire dans le Sud-Ouest du département et dans le Loudunais puis, beaucoup plus

marneux vers Moncontour au Nord-Ouest (marnes argileuses feuilletées à intercalations de calcaires marneux).

Cet étage peut donc, en fonction de ses caractères lithologiques, soit faire partie intégrante de l'ensemble aquifère multi-couche (région Nord-Est de Poitiers), soit au contraire, clôturer cette série en formant le toit semi-imperméable de la nappe (région de Moncontour et de Beuxes).

Son épaisseur est voisine de 30 m.

- l'Oxfordien supérieur (faciès rauracien) (J<sub>3</sub> ou J<sub>6a</sub>): il s'agit à l'Ouest du département, de calcaires argileux passant ensuite à des calcaires récifaux à l'Est du Clain. A Beuxes, il se présente sous la forme de calcaires légèrement argileux, en plaquettes, admettant une intercalation beaucoup plus marneuse au centre de la série.

- l'Oxfordien supérieur (faciès séquanien) (J<sub>4</sub> ou J<sub>6b</sub>) formé essentiellement de calcaires argileux.

- le Kimméridgien supérieur (J<sub>5</sub> ou J<sub>7</sub>) : calcaire argileux, lité, à grains fins. Il n'apparaît qu'à la faveur de la structure anticlinale de Châtellerault.

L'ensemble de cet aquifère est caractérisé par une porosité dite "de fissures et de chenaux" entraînant l'existence de zones à écoulement souterrain préférentiel, secteur où la transmissivité T, calculée à partir des pompages d'essai effectués sur les ouvrages de captage peut atteindre 8 à  $9 \cdot 10^{-2}$  m<sup>2</sup>/s.

Ce type de porosité, pouvant évoluer vers une karstification assez prononcée, et le fait que la nappe soit en grande partie libre, détermine les principales difficultés pouvant s'opposer à la protection de cette nappe contre les pollutions. La protection des captages exploitant cette nappe nécessitera la mise en place de périmètres étendus, aux interdictions et réglementations contraignantes.

Ceci n'est plus nécessaire quand le Jurassique est masqué par des placages tertiaires suffisamment épais; ces dépôts, de par leur nature, assurent une protection efficace contre la propagation des polluants,

Sous le Cénomaniens transgressif, la nappe captive est bien protégée. Cependant, il semblerait que l'aquifère y perde en partie ses qualités hydrodynamiques, la karstification y étant moins dense ou totalement absente.

En ce qui concerne l'hydrodynamisme de la nappe, sa surface piézométrique, dans ses grandes lignes, épouse le modelé topographique local.

#### 1.2.4. L'aquifère du Cénomaniens.

L'aquifère Cénomaniens est présent dans toute la partie Nord du département.

Il est séparé de l'aquifère Jurassique sous-jacent par un niveau semi-perméable à imperméable formé par des argiles à lignite d'épaisseur variable (de 2 à 15 m). Ces dernières constituent donc le mur de la nappe, le toit étant formé par les marnes sableuses semi-perméables du Cénomaniens supérieur (puissance : de 23 m à Ingrandes à 47 m à Roiffé).

Le magasin est constitué de sables glauconieux fins à très fins, localement marneux, admettant des niveaux de grès et de calcaires bioclastiques (bancs d'huîtres). Sa puissance est variable : 14 m à Mirebeau et à Sossais ; 18 m à Chatellerault ; 23 m à La Roche-Posay ; 24 m à Ingrandes ; 26 m à Dangé ; 29 m à Loudun ; 30 m à Availles-en-Chatellerault ; 33 m à Marigny-Brizay ; 40 m à Leigné).

Les qualités hydrodynamiques de cet aquifère sont faibles à moyennes, la transmissivité T variant entre  $1.10^{-3}$  et  $1.10^{-4}$  m<sup>2</sup>/s.

Cet aquifère sableux est peu vulnérable aux pollutions bactériologiques. Les pollutions chimiques peuvent l'atteindre facilement ; la vitesse de progression du front polluant sera lente, ceci facilitant les mesures préventives ; en contrepartie la présence du polluant sera persistante et l'élimination naturelle très longue.

Dans sa partie captive, l'aquifère est naturellement protégé par son toit marneux. Les pollutions ne pourront l'atteindre qu'à la faveur d'excavations ou d'ouvrages ayant percé cet horizon imperméable.

#### 1.2.5. L'aquifère du Turonien.

Il comprend :

- dans sa partie inférieure, 15 à 30 m de craie blanche, litée en gros bancs, friable.
- dans sa partie moyenne, un calcaire tendre à stratification massive, dont la puissance varie de 15 à 25 m en allant du Sud vers le Nord.
- dans sa partie supérieure, des calcaires bioclastiques et des sables, épais de 20 à 25 m dans la vallée de la Creuse, se réduisant vers l'Ouest et le Sud à une dizaine de mètres.

Cet aquifère est présent dans toute la partie nord du département, à partir de la latitude de Vouneuil-sur-Vienne.

A l'Ouest de la Vienne, formant souvent des entablements sur les marnes à ostracées du Cénomaniens, il s'agit souvent d'un aquifère perché, dont l'exploitation intensive est rarement envisageable.

A l'Est de la Vienne, son extension étant plus grande, il pourra, localement faire l'objet d'une mise en production pour les besoins de l'A.E.P.

Sa perméabilité y est de fissures et de chenaux. La karstification y est limitée et ses effets sur l'écoulement souterrain souvent tempérés par un remplissage alluvionnaire ou colluvionnaire sablo-argileux et graveleux.

Sa vulnérabilité aux pollutions est localement comparable à celle des aquifères jurassiques.

De plus, les caractéristiques lithologiques de ce magasin lui confère une porosité d'interstices très fine (calcaire crayeux) qui aurait tendance à "piéger" les agents polluants et à laisser ainsi persister leurs méfaits au sein de la nappe.

#### 1.2.6. Les aquifères du Tertiaire.

De la base au sommet, ces terrains tertiaires sont formés :

- de sables, argiles et spongolithes (puissance : 7 à 15 m/attribués au Sénonien (C4 - 6).
- de grès rouges (épaisseur : 0,5 à 2 m).
- d'argiles à sable et gravier de quartz.
- de conglomérats siliceux à silex et spongiaires remaniés.
- d'argile et de calcaires lacustres silicifiés dont l'épaisseur n'excède pas 10 m, d'âge Eocène supérieur - Oligocène.

Ces niveaux sableux, conglomératiques ou calcaires déposés sous forme de placages discordants constituent autant d'aquifères discontinus, épisodiques, à caractéristiques hydrodynamiques médiocres.

Seules les calcaires lacustres de faciès sannoisien développés dans la région de Pleumartin, forment un aquifère assez bien individualisé, karstifié, dont la vulnérabilité aux pollutions est importante.

#### 1.2.7. Les nappes alluviales.

Les aquifères alluviaux ne prennent de l'importance que dans les vallées du Clain, de la Vienne et dans celle des affluents de la Creuse.

Généralement peu épais (10 à 12 m au maximum, dans la vallée de la Vienne, ils jouent le rôle d'un aquifère de transit entre la nappe libre des plateaux et son exutoire naturel : les cours d'eau.

Possédant généralement de bonnes caractéristiques hydrodynamiques, assurés d'une alimentation continue, ils sont souvent sollicités pour les besoins de l'alimentation en eau potable.

Ils représentent pourtant le milieu réceptif de toutes les pollutions potentielles, l'apparition d'agents polluants pouvant se faire :

- soit directement à partir des affleurements.
- soit indirectement par réception d'une pollution véhiculée par la nappe riveraine.
- soit indirectement à partir du cours d'eau si le régime d'exploitation des captages crée une inversion de l'écoulement souterrain.

Leur pouvoir filtrant élevé permettra une élimination rapide des pollutions bactériologiques mais seulement celle de certains agents chimiques.

## 2 - LES SOURCES DE POLLUTIONS POTENTIELLES

Schématiquement, les sources de pollutions potentielles peuvent être classées en trois catégories :

- les sources de pollutions potentielles, ponctuelles, géographiquement bien localisées et déclarées.

Entre dans cette catégorie la totalité des établissements classés.

- les sources de pollutions potentielles connues mais de grande extension géographique, la localisation de l'apparition d'agents polluants ne pouvant pas être définie à l'avance.

Tel est le cas des axes routiers et ferroviaires, des canalisations de transport de produits toxiques,...

De même, peuvent être assimilés à cette catégorie les cours d'eau pollués ou susceptibles d'être les récepteurs et vecteurs d'une pollution.

- les sources de pollutions potentielles, ponctuelles, plus ou moins connues mais non déclarées.

Il s'agit, pour la majeure partie, des dépôts d'ordures sauvages, des rejets et épandages répétés ou non.

## 2. 1 - Les établissements classés.

Les établissements classés, dans leur grande majorité, comportent un risque de pollution par les nappes d'eau souterraine.

La prévention contre ces risques fait l'objet de textes législatifs et réglementaires.

La liste des installations classées a été recueillie auprès des services préfectoraux.

L'implantation géographique de la plupart de ces installations n'a pas pu être effectuée avec exactitude.

En effet, la liste d'inventaire ne comporte pas l'adresse du propriétaire de l'établissement.

La localisation précise de chaque installation aurait demandé une enquête longue et coûteuse.

Le report sur la carte n'a pu être effectué qu'en groupant les établissements par communes.

## 2. 2 - Les sources de pollutions potentielles connues mais de grande extension géographique.

Nous avons vu qu'il s'agissait, essentiellement, des axes routiers, ferroviaires et des cours d'eau.

En ce qui concerne les canalisations de produits toxiques, le département de la Vienne n'est traversé que par un gazoduc, installation ne présentant pas un risque important de pollution pour les eaux souterraines.

### 2. 3 - Les sources de pollutions existantes ou potentielles non déclarées.

En une liste non exhaustive, on peut citer :

- les dépôts d'ordures sauvages.
- les dépositaires non déclarées.
- les rejets individuels (puits perdus,...).
- l'emploi excessif d'engrais et de produits utilisés en agriculture (fongicides, herbicides, ...).

L'existence de dépôts d'ordures sauvages et de dépositaires non contrôlées sera préférentiellement associée à la présence de carrières, de sablières abandonnées et éventuellement, à celle de gouffres.

L'inventaire de ces sources de pollution est particulièrement difficile en ce qui concerne les rejets individuels (puits perdus) et les dépositaires plus ou moins occasionnelles.

Il n'a pas pu être effectué dans la cadre de cette étude.

Par contre, les dépôts d'ordures sauvages ont pu être localisés grâce à une prospection aérienne totalisant une trentaine d'heures de vol à une altitude moyenne de 350 mètres.

Enfin, l'existence de l'utilisation excessive de produits en agriculture ne peut être décelée qu'à la faveur de la proximité d'une source, d'un puits ou d'un forage soumis à des analyses d'eau régulières, ceci ne permettant pas, pour autant, la localisation précise du lieu d'épandage.

### 3 - LES POINTS DE POLLUTIONS POTENTIELLES

Il s'agit de points particuliers, à la faveur desquels les agents polluants peuvent accéder directement à la nappe d'eau souterraine sans qu'un élément intermédiaire puisse s'interposer pour freiner le processus et amoindrir ses effets.

Ces points particuliers peuvent être classés en deux catégories :

- ceux liés à des phénomènes naturels,
- ceux liés à l'activité humaine.

#### 3.1 - Les points de pollutions potentielles liées à des phénomènes naturels.

Il s'agit des gouffres, avens ou bétoires, manifestations de surface de la karstification de terrains carbonatés ou gypseux.

Les gouffres sont relativement nombreux dans le département de la Vienne, sans toutefois y atteindre de grandes dimensions tant en étendue qu'en profondeur.

Ils ont été inventoriés et portés sur la carte.

#### 3.2 - Les points de pollutions potentielles liées à l'activité humaine.

Il s'agit de toutes les excavations artificielles mettant en contact direct les nappes d'eau souterraines avec la surface : carrières, gravières, puits abandonnés, forages négatifs ou peu productifs, non utilisés.

Parmi tous ces ouvrages, il semblerait que ce soient les puits et les forages qui présentent le danger le plus important.

En effet, le contrôle de rejets ou de dépôts de produits nocifs dans une carrière ou une gravière peut être assuré avec une certaine maîtrise, ces ouvrages étant peu nombreux et facile à localiser.

Il en est autrement des puits, souvent creusés dans l'enceinte des habitations et facilement transformables en puits perdus.

Les forages négatifs ou peu productifs, abandonnés, présentent le même danger.

De plus, si les puits fermiers n'intéressent généralement que la nappe libre, il n'en est pas de même pour les forages, l'investigation pour certains, ayant pu être poussée jusqu'à un aquifère captif ; le risque de pollution est alors considérablement accru, car ce type d'ouvrage peut permettre :

- la pollution de la nappe captive jusqu'alors naturellement protégée des agressions extérieures par un toit perméable ou semi-imperméable.

- la pollution de la nappe captive par la nappe libre, ces forages n'étant généralement pas tubés, ou, s'ils le sont, non cimentés.

Les carrières, à ciel-ouvert ou souterraines et les gravières ont pu être portées sur la carte.

Parmi les forages non utilisés, nous n'avons pu y faire figurer que ceux inventoriés lors de l'étude d'évaluation des ressources en eau du département de la Vienne, réalisée en 1977-1978.

La recherche des puits fermiers utilisés comme puits perdus ou susceptibles de l'être demanderait une enquête longue et difficile, dont la fiabilité des résultats pourrait paraître plus ou moins aléatoire.

4 - LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

---

CONTRE LES POLLUTIONS

---

Les périmètres de protection éloignée des captages "A.E.P." définis jusqu'à ce jour sont portés sur la carte.

Pour les captages exploitant la nappe libre, et qui sont encore dépourvus de leurs périmètres de protection règlementaires, il a paru souhaitable :

- de procéder à l'examen des conditions actuelles de protection aux abords immédiats du captage, c'est à dire dans le secteur correspondant aux futurs périmètres de protection immédiate et rapprochée.

Chaque captage a fait l'objet d'une visite, les résultats de cette enquête étant portés sur une fiche placée en annexe.

- de tracer les limites de leur aire d'influence, zone correspondant à leur bassin d'alimentation et répondant ainsi aux critères permettant de définir les limites des périmètres de protection éloignée.

Ces limites sont portées sur la carte avec un figuré différent et permettent d'ores et déjà de juger de l'emprise des futurs secteurs à protéger par rapport à la surface du territoire départemental.

- CONCLUSION -

Cette étude n'a pas permis d'aborder tous les aspects du problème posé.

Elle a surtout été axée sur l'inventaire des milieux réceptifs et sur celui des sources et des points de pollution potentielle, le but recherché répondant aux premiers besoins exprimés : l'élaboration d'une carte donnant une vue globale de la situation au niveau du département et pouvant ainsi être utilisé dans le cadre des projets d'aménagement.

Une suite complémentaire et logique consisterait à traiter des multiples problèmes posés par les agents polluants et notamment par les produits chimiques :

- vitesse de propagation dans les aquifères,
- phénomènes d'absorption,
- échanges d'ions,
- rétention capillaire des terrains,
- bio-dégradation ...

De même, il serait souhaitable d'aborder l'étude des moyens à mettre en oeuvre pour éliminer la pollution soudaine et massive d'un aquifère.

Ces études préventives seraient amplement justifiées quand on examine les dangers présentés par certains produits qui tout en étant connus comme toxiques n'en sont pas moins couramment transportés et employés.

Nous citerons pour exemple les pesticides : l'emploi du DDT, provoquant des crises cardiaques et hépatiques, le DTT, le lindane, et le chlordane, insecticides du groupe des hydrocarbures chlorés a été

plus ou moins abandonné au profit de celui de nouveaux produits beaucoup plus toxiques, tel la dieldrine, quarante fois plus toxique ou l'endrine, beaucoup plus encore. Le plus dangereux pour l'être humain et les vertébrés est le parathion, entraînant des paralysies foudroyantes, même avec des doses infimes.

i

LISTE DES ETABLISSEMENTS CLASSES

LEGENDE :

H : Dépôt d'hydrocarbures (essence, fuel, mazout).

U : Usine.

E : Porcherie, élevage de veaux, bergerie, chèvrerie, élevage de volailles, compostage.

L : Laiterie, fromagerie, traitement des oeufs.

C : Coopérative agricole, conserverie, dépôt d'engrais, traitement des fourrages, agro-alimentaire.

G : Garage (mécanique auto, carrosserie, tôlerie, atelier de chaudronnerie.

M : Dépôt de déchets métalliques industriels, de véhicules hors d'usage, de ferraille.

A : Abattoir, équarissage, tannerie et industrie du lin et de la laine.

O : Dépôt d'ordures

COMMUNES	H	U	E	L	C	G	O	M	A
ADRIERS	4					3			
AMBERRE									
ANCHE	2								
ANGLES-SUR-L'ANGLIN	4								
ANGLIERS	5			1			1		
ANTIGNY	4	1							
ANTRAN	3		1						
ARÇAY	2								
ARCHIGNY	10		4	1			1		
ASLONNES	1		1						
ASNIERES-SUR-BLOURDE						1			
ASNOIS	2								
AULNAY	2								
AVAILLES-EN-CHATELLERAULT	1	1							
AVAILLES-LIMOZINE	4				1	1			
AVANTON	2				1				
AYRON	6								
BASSES									
BEAUMONT	7	2							
BELLEFONDS									
BENASSAY	3								
BERRIE	1								
BERTHEGON	1								
BERUGES	2					1			
BETHINES	3		2			1			
BEUXES	1								
BIARD	3	4							
BIGNOUX	1					1			
BLANZAY	3		1			1			
BLASLAY	4		1	1					
BONNES	1		1						
BONNEUIL-MATOURS	7		1			1			
BOUCHET (LE)			1						
BOURESSE	3								
BOURG-ARCHAMBAULT	3								
BOURNAND	1		1						
BRIGUEIL-LE-CHANTRE	2		1	1		1			

COMMUNES	H	U	E	L	C	G	O	M	A
BRION								1	
BRUX	1								
BUSSIÈRE (LA)	2								
BUXEROLLES	5	1				3			
BUXEUIL	2								
CEAUX-EN-COUHE	3				1				
CEAUX-EN-LOUDUN	1		2						
CELLE-L'ÈVESCAULT	2		1			1			
CENON-SUR-VIENNE	3		1			1			
CERNAY	1		1						
CHABOURNAY			1						
CHALAIS	1								
CHALANDRAY	1	1							
CHAMPAGNE-LE-SEC									
CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE	3					1			1
CHAMPIGNY-LE-SEC	3	1	2						
CHAMPNIERS	2								
CHAPELLE-BATON (LA)	2					1			
CHAPELLE-MONTREUIL (LA)	2		1					1	
CHAPELLE-MORTHEMER (LA)									
CHAPELLE-MOULIÈRE (LA)	1		1						
CHAPELLE-VIVIER (LA)	1								
CHARRAIS			1						
CHARROUX	10			1	1				
CHASSENEUIL-DU-POITOU	18	7		1			1		
CHATAIN	1						1	1	
CHATEAU-GARNIER	4								
CHATEAU-LARCHER	4								1
CHATELLERAULT	105	18	7		2	22		1	1
CHATILLON	1								
CHAUNAY	9		2	1					
CHAUSSEE (LA)			1						
CHAUVIGNY	27	2	4	1	1	2		2	5
CHENECHÉ	1					1			
CHENEVELLES	1								
CHERVES	2		1						
CHIRE-EN-MONTREUIL	1		1						



COMMUNES i	H	U	E	L	C	G	O	M	A
HAIMS	2								
INGRANDES	8	2	2		1				
ISLE-JOURDAIN (L')	12	2	2			3			2
ITEUIL	6	2							
JARDRES	1		1		2	1			
JAUNAY-CLAN	15	1						1	
JAZENEUIL	4		1						
JOUHET									
JOURNET	1		1						
JOUSSE	5					2			
LATHUS	7		2						
LATILLE	4							1	
LAUTHIERS									
LAVOUSSEAU	2							1	1
LAVOUX	1		1					1	
LEIGNE-LES-BOIS	1		1						
LEIGNES-SUR-FONTAINE	3							1	
LEIGNE-SUR-USSEAU	1								
LENCLOITRE	14				1	1			
LESIGNY-SUR-CREUSE	2		1						
LEUGNY	1								
LHOMMAIZE	2		1					1	
LIGLET	2							1	
LIGUGE	9	2				2			
LINAZAY	2							1	
LINIERS									
LIZANT	1								1
LOUDUN	31		3	1	1	3	1	2	
LUCHAPT	2								
LUSIGNAN	21					1			
LUSSAC-LES-CHATEAUX	11		2			1			

COMMUNES :	H	U	E	L	C	G	O	M	A
MAGNE									
MAILLE	4								
MAIRE									
MAISONNEUVE	1								
MARCAY									
MARIGNY-BRIZAY	3		1						
MARIGNY-CHEMEREAU	1								
MARNAY	1								
MARTAIZE	3								
MASSOGNES			1						
MAULAY	1								
MAUPREVOIR	2					1			
MASSEUIL									
MAZEROLLES						1			
MAZEUIL			1						
MESSEME									
MIGNALOUX-BEAUVOIR	6		1			1		1	
MIGNE-AUXANCES	9	2				2			
MILLAC	1								
MIREBEAU	17	3	2			5	1		
MONCONTOUR	3								
MONDION									
MONTAMISE	2		2						
MONTHOIRON	1								
MONTMORILLON	21	2	2			3	1	1	1
MONTREUIL-BONNIN	1								
MONTS-SUR-GUESNES	4							1	
MORTHEMER	1								
MORTON	1								
MOULISMES	5					1		1	
MOUSSAC	2								
MOUTERRE-SUR-BLOURDE	1								
MOUTERRE-SILLY	1					1			
NAINTRE	20	5	3			2			
NAILLIERS	1	1							
NERIGNAC	2								
NEUVILLE-DU-POITOU	14	D	1		2	2			
NIEUIL-L'ESPOIR	5	1							

D = DISTILLERIE

COMMUNES	H	U	E	L	C	G	O	M	A
NOTRE-DAME-D'OR			1						
NOUAILLE-MAUPERTUIS	2	1					1		
NUEIL-SOUS-FAYE			1						
ORCHES	1		1						
ORMES (LES)	15		1			1			
OUZILLY	5		1					1	
OUZILLY-VIGNOLLES	1								
OYRE	1		1						
PAIZAY-LE-SEC	2								
PAYRE	4							1	
PAYROUX	2								
PERSAC	3								
PLAISANCE	1								
PINDRAY									
PLEUMARTIN	12		3	1	1	1			
POITIERS	129	6		1	3	28	1	1	2
PORT-DE-PILES	3								
POUANCAY	3								
POUANT			1				1		
POUILLE									
POUZIUX	1								
PRESSAC	3					1			
PRINCAY									
PUYE (LA)	2		1			1			
QUEAUX	2								
QUINCAY	1								
RANTON									
RASLAY									
ROCHE-POSAY (LA)	8					2			
ROCHEREAU (LE)	1								
ROCHE-RIGAULT (LA)					1				
ROCHES-PREMARIE-ANDILLE (LES)	2		2			1			
ROIFFE	1		1						
ROMAGNE	2					1			
ROSSAY	2					1			
ROUILLE	13		1			3	1		2

COMMUNES	H	U	E	L	C	G	O	M	A
SAINT-BENOIT	11	3	1			1			
SAINT-CHARTRES									
SAINT-CHRISTOPHE	1								
SAINT-CLAIR	1								
SAINT-CYR	1		1						
SAINT-GENEST D'AMBIERES	2		1						
SAINT-GEORGES-LES-BAILLARGEAUX	3		1						
SAINT-GERMAIN	5		1			1			
SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS	4								
SAINT-JEAN-DE-SAUVES	6		3						
SAINT-JULIEN-L'ARS	7					2			
SAINT-LAURENT-DE-JOURDES	2								
SAINT-LEGER-DE-MONTBRILLAIS	2							1	
SAINT-LEOMER	2						1		
SAINT-MACOUX									
SAINT-MARTIN-L'ARS	1	2	1						
SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE	4		1						
SAINT-PIERRE-DE-MAILLE	2		1			1			
SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL	1		1			1			
SAINT-REMY-EN-MONTMORILLON	1					1			
SAINT-REMY-SUR-CREUSE	2								
SAINT-ROMAIN-EN-CHARROUX	2								
SAINT-ROMAIN-SUR-VIENNE	1								
SAINT-SAUVANT	7		2			1			
SAINT-SAUVEUR	2								
SAINT-SAVIN	8		1	1		1			
SAINT-SAVIOL	4			1					
SAINT-SECONDIN	1		1						
SAIRES									
SAIX									
SALLES-EN-TOULON									
SAMMARCOLLES	1		2						
SANXAY	4								
SAULGE	1		1			1			
SAVIGNE	5					1			
SAVIGNY-L'EVECAULT	1								
SAVIGNY-SOUS-FAYE	1								
SCORBE-CLAIRVAUX	5		3			1			
SENILLE			1						

COMMUNES i	H	U	E	L	C	G	O	M	A
SERIGNY	1								
SEVRES-ANXAUMONT			2						
SILLARS	1					1			
SMARVES	2					1			
SOMMIERES-DU-CLAIN	3								
SOSSAIS	1		1			1			
SURIN	1								
TARGE	1								
TERCE	2								
TERNAY	2		1						
THOLLET	2								
THURAGEAU	2		1				1		
THURE	5								
TRIMQUILLE (LA)	4				1	1		2	
TROIS-MOUTIERS (LES)	4		4	1		1			
USSEAU	1		1						
USSON-DU-POITOU	3		1		1				
VALDIVIENNE (ST MARTIN-LA-RIV.)	8		3		1	1			
VALDIVIENNE (SALLES-EN-TOULON)	2								
VARENNES			1						
VAUX-EN-COUHE	4								
VAUX-SUR-VIENNE									
VELLECHES	1		2			1			
VENDEUVRE-DU-POITOU	4		1						
VERNON									
VERGER-SUR-DIVE									
VERRIERES	6						2		
VERRUE	2								
VEZIERES			1						
VICQ-SUR-GARTEMPE	2								
VIGEANT (LE)	4	2	2						1
VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA)	5						1		
VILLEMORT									
VILLIERS	2		1						
VIVONNE	9	1	1		1	5	1		1
VOUILLE	6		2	1		4	1	1	

COMMUNES	H	U	E	L	C	G	O	M	A
VOULEME									
VOULON	1								
VOUNEUIL-SOUS-BIARD	5	1				2			
VOUNEUIL-SUR-VIENNE	2								
VOUZAILLES	3				1				

CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVUS DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

PLANS DE SITUATION DES OUVRAGES

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONTAINE DE SON

SYNDICAT : LES TROIS-MOUTIERS

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 62-1

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 512.4.001.

LOCALISATION

COMMUNE : SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Montreuil-Bellay

X = 420,580

A 1/25.000

Y = 234,520

CARTE GEOLOGIQUE : Saumur

Altitude au sol : 52,00 ENG (1

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : 6,50 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1971

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non X

RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique supérieur

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Cénomanién

EPAISSEUR :

- NATURE : sable

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 120 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : /

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SW-NE GRADIENT : 1/100 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : X vallée sèche : 1976  
coteau : plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : 1 DATE(S) : 01.04.69

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : trim. LABORATOIRE :

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

- fluctuations assez prononcées du taux de nitrates.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS :

- le captage proprement dit et la bêche de reprise sont séparés par une route.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE :

CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

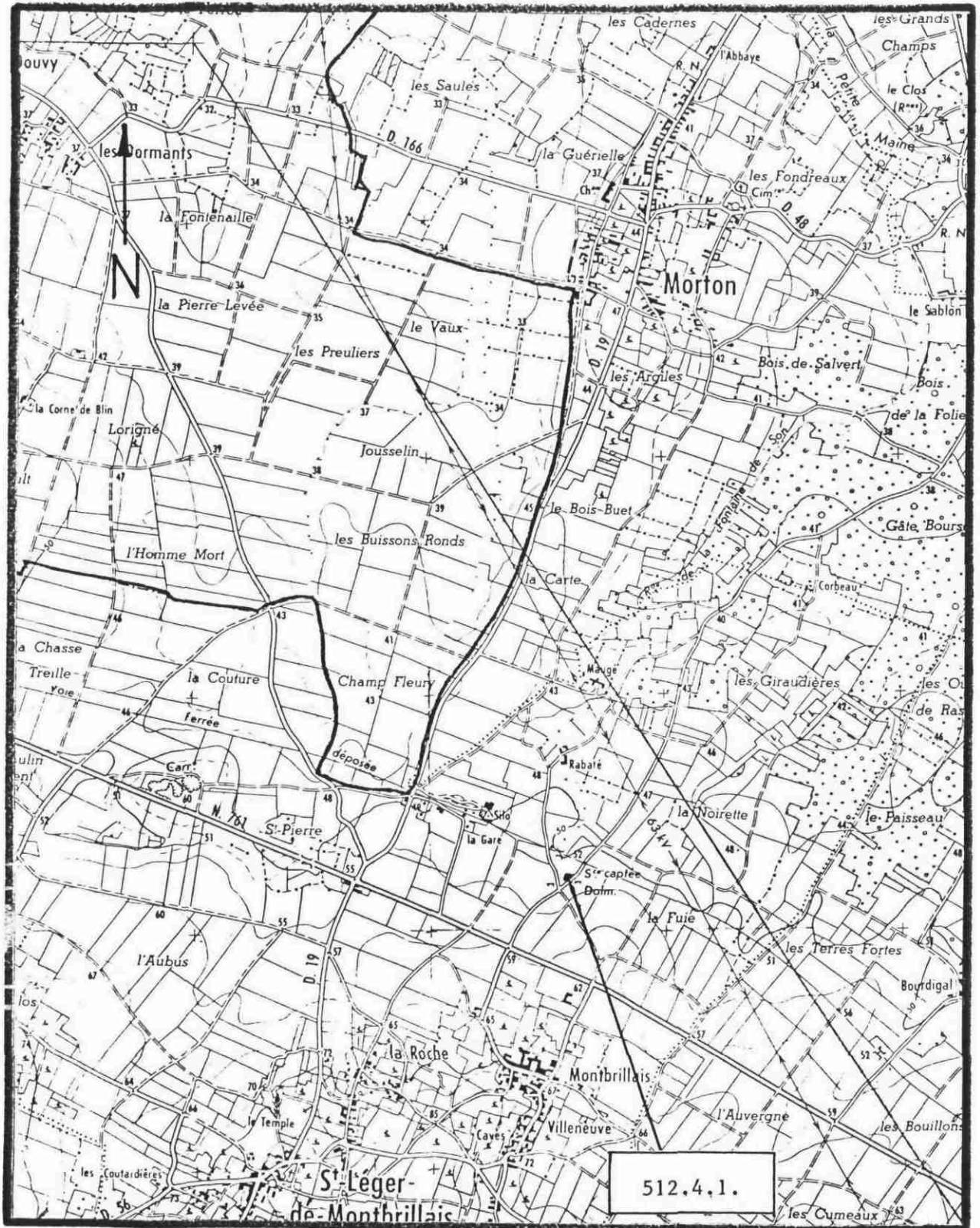
nature :

- voie de communication : peu fréquentées nature : routes beaucoup - culture  nature : maïs bois :

divers :

ECHELLE 1/25.000°

FONTAINE DE SON



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONTAINE RATEAU

SYNDICAT : COUSSAY-LES-BOIS

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 23

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 542.5.501

LOCALISATION

COMMUNE : COUSSAY-LES-BOIS

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : PREUILLY-SUR-CLAISE

X = 477,260

A 1/25.000

Y = 202,620

CARTE GEOLOGIQUE : CHATELLERAULT

Altitude au sol : 80,00 m (1)

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : 7,00 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1967

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Turonien

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : craie tuffeau

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : 1,5 à 2,00 m

NATURE : alluvions

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 40 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : W-E GRADIENT : 1/200 DATE : étiage  
1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : x vallée sèche :  
coteau : plateau :

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : 1 DATE(S) : 20.09.1963  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE : Institut d'analy  
 et d'essais du Centre Ouest  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

- Contamination microbienne assez fréquente.

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui X  
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : microbienne CAUSE : à rechercher

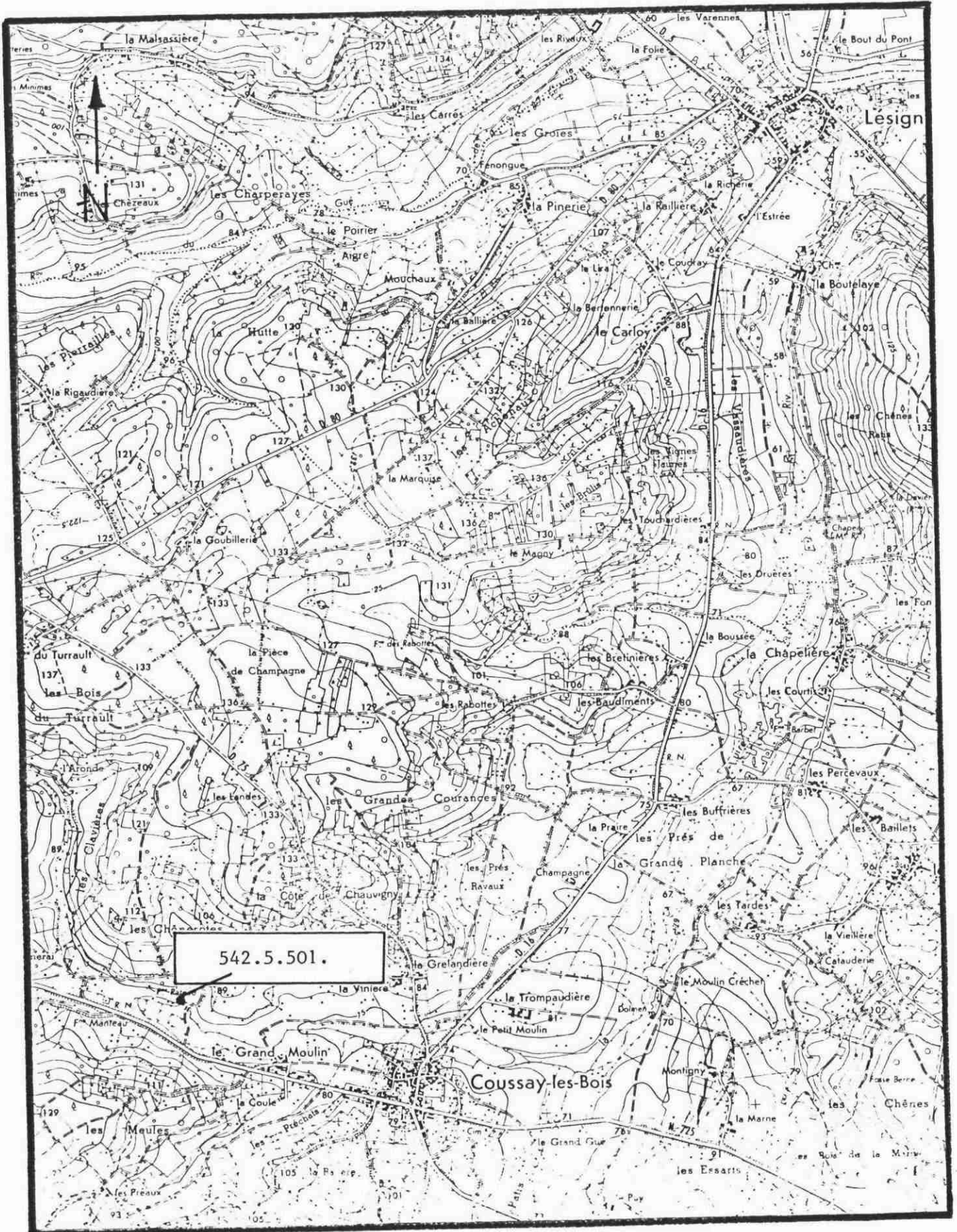
RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : prairie bois :  
 divers :

- présence d'une autre source (Fontaine Manteau), exutoire naturel de la même nappe et située en bordure de la route Chatellerault-La Roche-Posay.
- présence d'un étang en amont-écoulement souterrain.

ECHELLE 1/25.000°

FONTAINE RATEAU



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA ROCHE-BOURREAU

SYNDICAT : MASSOGNES

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 40.1

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 566.1 .005

LOCALISATION

COMMUNE : MASSOGNES

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : MIREBEAU

X = 427,910

A 1/ 25.000°

Y = 196,300

CARTE GEOLOGIQUE : BRESSUIRE

Altitude au sol : 106,00 ENG (1)

A 1/ 80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : puits

PROFONDEUR : 3,75 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1957

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : inconnue

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : 0,20 à 0,30 m

NATURE : terre arable argileuse

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : - 1,05  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 140 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : inconnu

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = non calculée

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> : non calculé

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SW-NE GRADIENT : 1/200 DATE : étiage  
1976

NATURE DU SITE : plaine : x vallée : vallée sèche :  
coteau : plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : inconnu DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : trim. LABORATOIRE : Institut  
 d'analyses et d'essais du Centre  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE : Ouest

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui   
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

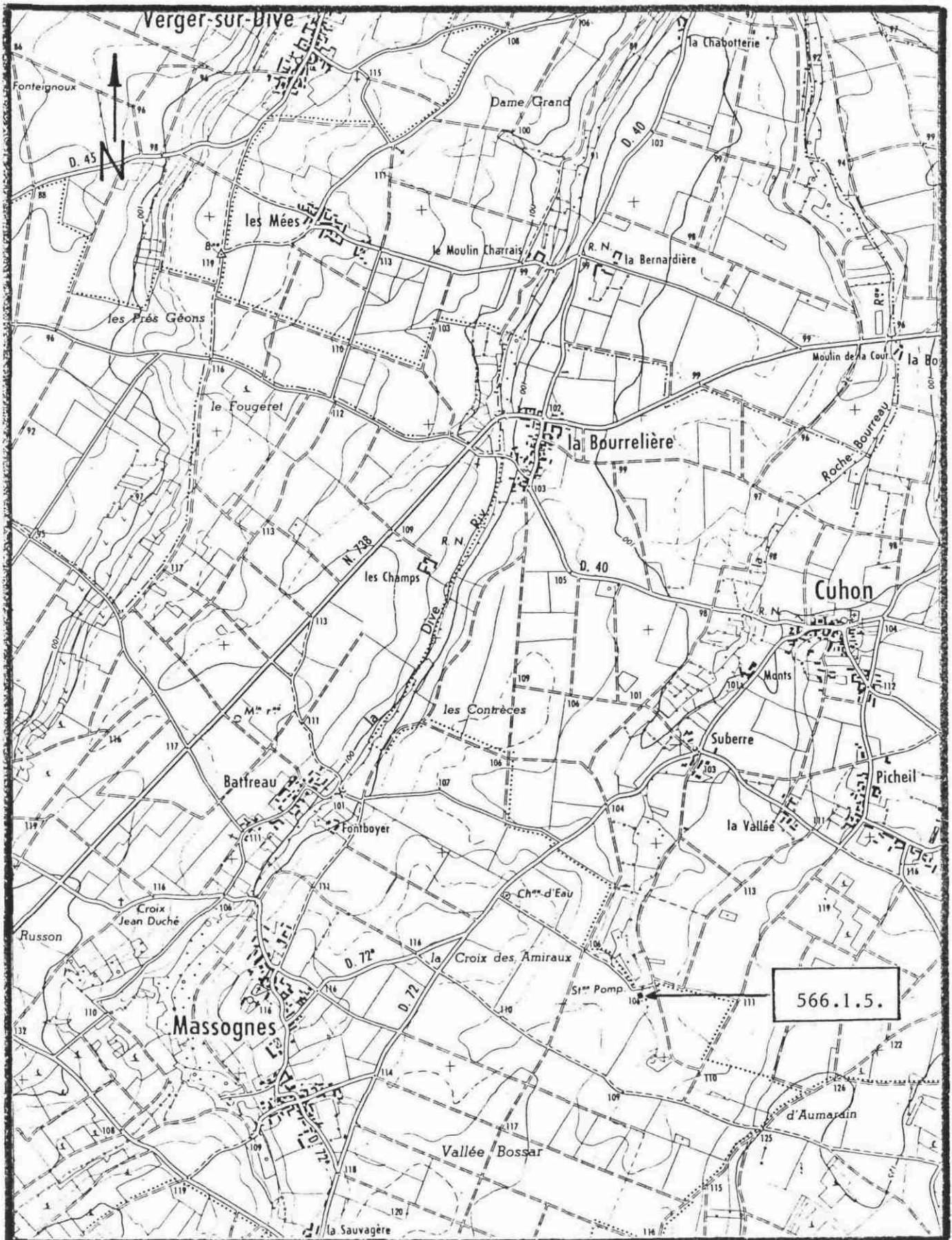
RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : beaucoup   
 - culture  nature : blé bois : x  
 divers : maïs

- ruisseau à proximité : risques de débordement
- ancien exutoire naturel situé à 50 m en aval : zone à protéger.

ECHELLE 1/25.000°

LA ROCHE BOURREAU





TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : inconnu DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE : Inst. d'analys  
et d'essais du Centre Ouest

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

- eau souvent déclarée non potable :
  - traces d'ammoniaque et de nitrites
  - taux de nitrates excessifs (50 mg/l)
  - présence d'E. Coli et de Streptocoques.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

OBSERVATIONS :

- périmètre incomplet, partiellement cloturé, traversé par un chemin
- il semblerait que le périmètre serve de lieu de pique-nique

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : .ammoniaque . E. Coli et CAUSE : à rechercher  
 .nitrates Streptocoques  
 .nitrites

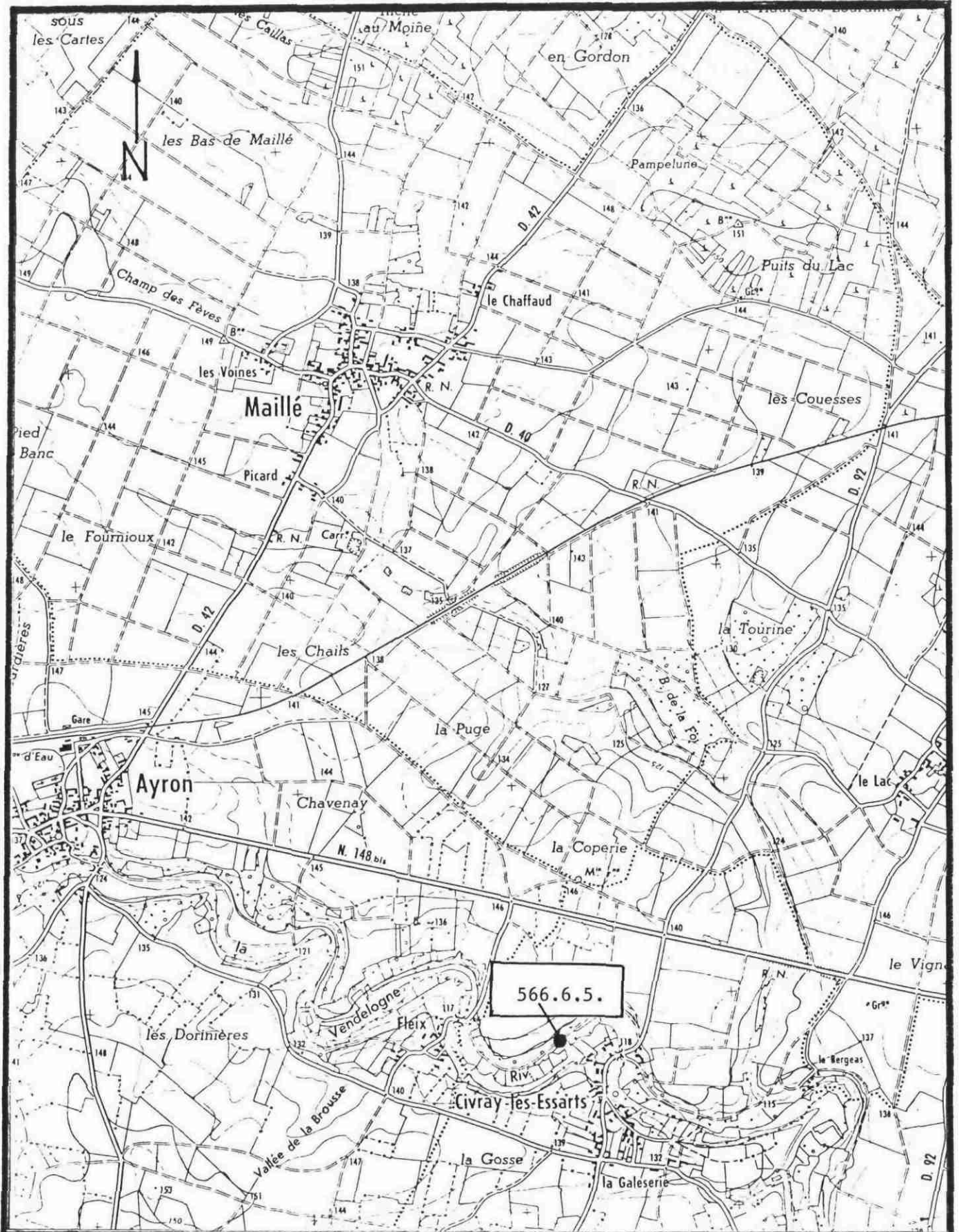
RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : chemin beaucoup - culture  nature : prairie bois : x

divers :

- présence d'autres sources, non protégées, avec risque d'inversion de circulation durant les périodes de pompage.



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA FONT DE L'ETANG  
ou "TOUCHE JOLINE"

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 1-1

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 567.8.001.

SYNDICAT : ARCHIGNY

COMMUNE :

LOCALISATION

COMMUNE : ARCHIGNY

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Vouneuil-sur-Vienne X = 472,840

A 1/ 25.000°

Y = 187,095

CARTE GEOLOGIQUE : Chatellerault

Altitude au sol : 109,00 m ENG (1)

A 1/ 80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : 5,10 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1957

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Sannoisien

EPAISSEUR CAPTEE :

NATURE : Calcaire lacustre.

TERRAIN DE COUVERTURE : pratiquement inexistant.

STRATIGRAPHIE : /

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 35 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : NE-SW GRADIENT : 1/100 DATE : égiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche : x

coteau : plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : bimens. LABORATOIRE : Institut d'analyses et d'essais du Centre Oues  
OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

- source contaminée lors des fortes pluies.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui 

OBSERVATIONS :

- captage en cours d'abandon ; doit être remplacé par un forage exploitant la nappe captive du Jurassique supérieur.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : contaminations lors de fortes pluies. CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : chemin beaucoup - culture  nature : divers bois : x

divers :

- calcaires sannoisiens affleurant immédiatement en amont, et notamment, dans le lit d'un ruisseau temporaire.

ECHELLE 1/25.000°

LA FONT DE L'ETANG  
OU "TOUCHE JOLINE"





TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : bimens. LABORATOIRE : Institut d'analyses et d'essais du Centre Ouest

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

- apparition périodique d'une pollution microbienne : présence d'E. Coli.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui 

OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : microbienne (E. Coli)

CAUSE : vraisemblablement due à des écoulements provenant de la ferme située en amont.

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : beaucoup - culture  nature : bois :

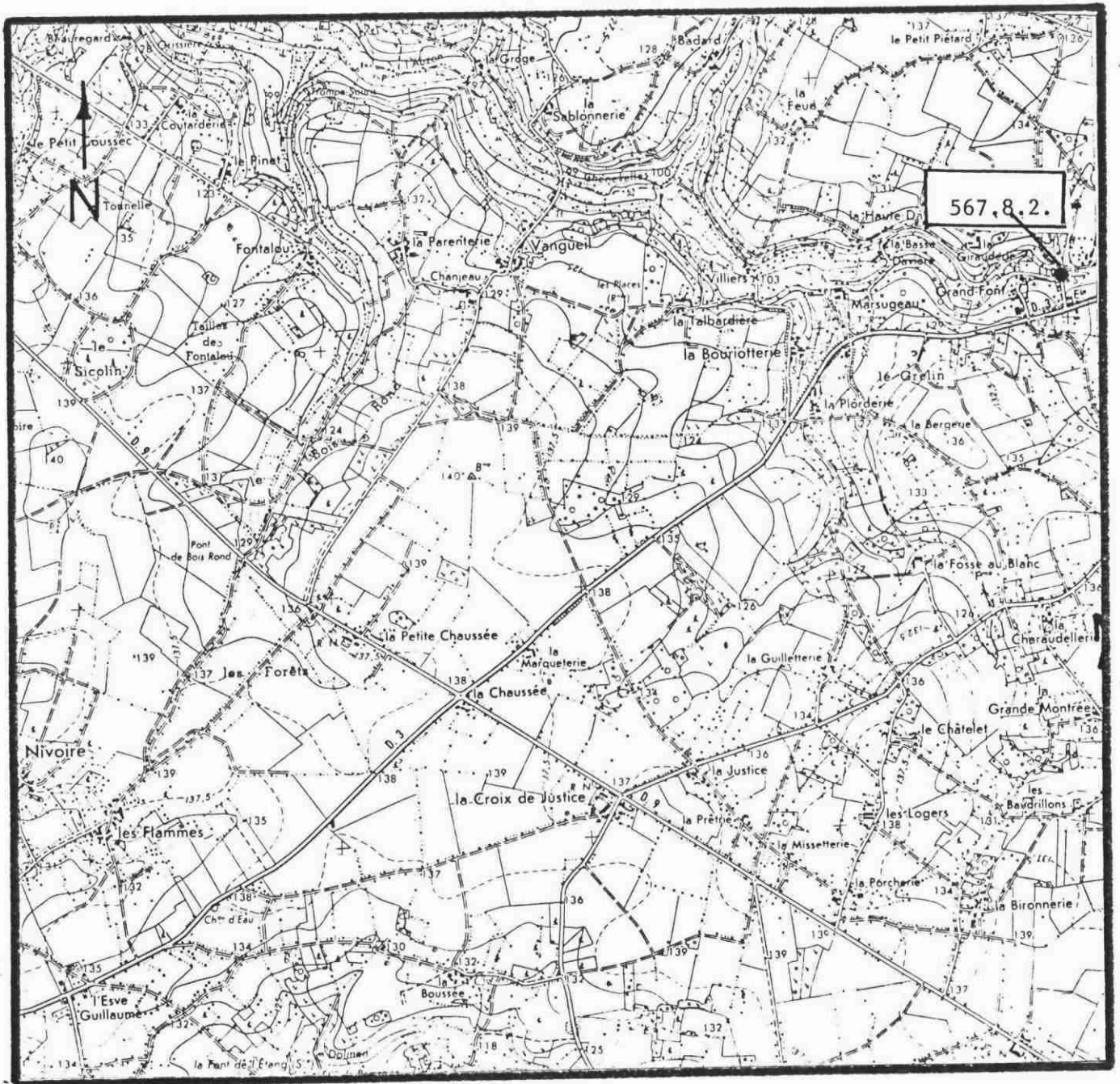
divers :

- présence d'un fossé drainant une partie des écoulements d'une ferme située en amont ; ce fossé, mettant à jour des calcaires sannoisiens, débouche directement en amont du captage.

- carrière abandonnée en amont avec dépôt sauvage d'ordures ménagères.

ECHELLE 1/25.000°

SOURCE DE LA BOUFONNERIE



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : MELUSINE

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 33

COMMUNE : JAZENEUIL

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 589.5.001

LOCALISATION

COMMUNE : JAZENEUIL

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : POITIERS

X = 426,570

A 1/ 25.000°

Y = 165,730

CARTE GEOLOGIQUE : NIORT

Altitude au sol : 140,00 m ENG (1)

A 1/ 80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : Galerie captante

PROFONDEUR : /

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : époque gallo-romaine et 1955.

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Bajocien-Aalénien

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : /

NATURE : terre arable

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 7 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : /

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T' = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SE-NW GRADIENT : 1/100 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : x vallée sèche : 1976

coteau : plateau :

) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : mens. LABORATOIRE : Institut d'analyse

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE : et d'essais du Centre-Ouest.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

OBSERVATIONS : libre accès à la galerie (grille ouverte).

POLLUTION CONSTATEE

NATURE :

CAUSE :

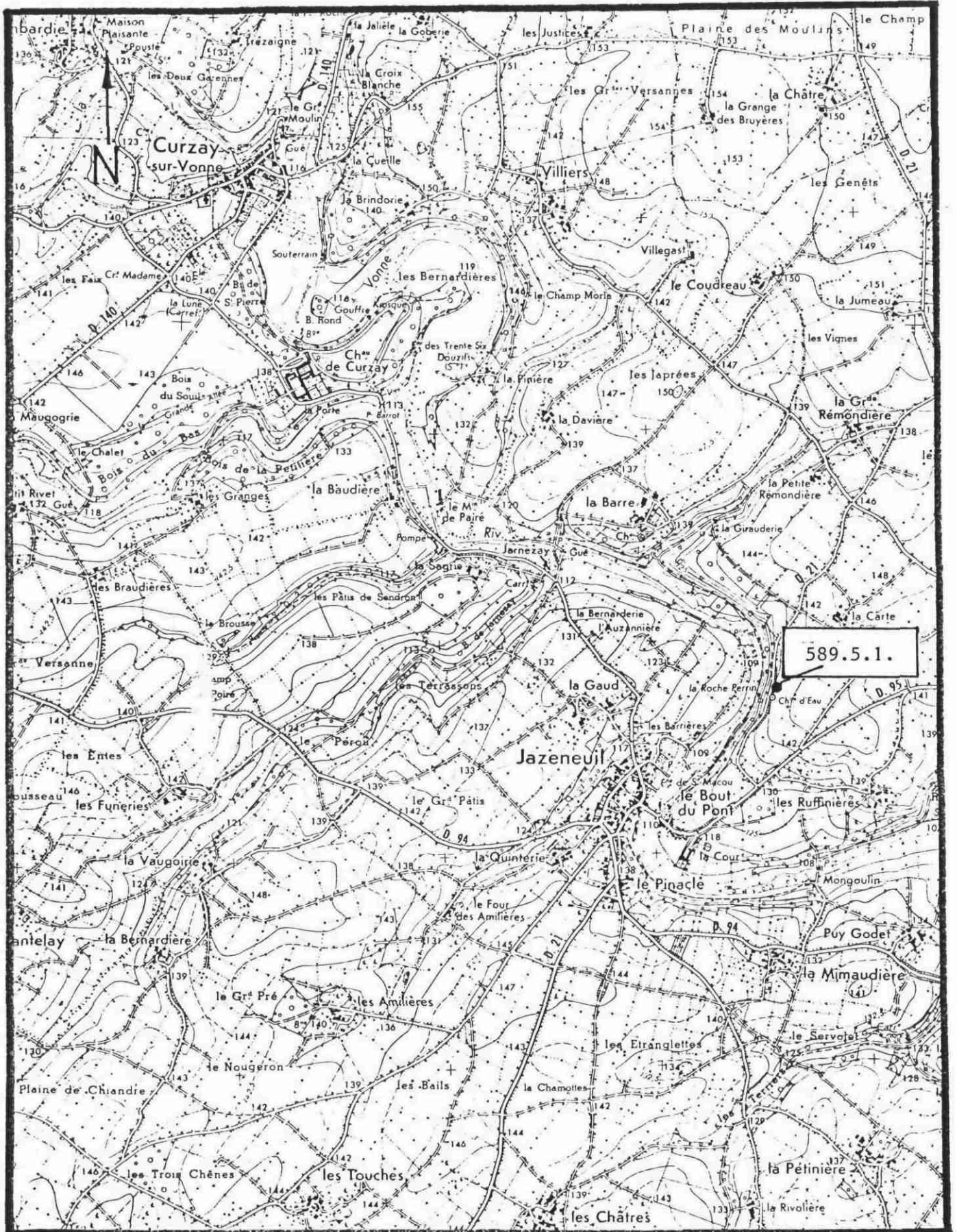
RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : route  beaucoup - culture  nature : bois : x

divers :

MELUSINE



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA JALIERE SYNDICAT : LUSIGNAN  
N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 38-1 COMMUNE :  
N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 589.5.002.

LOCALISATION

COMMUNE : CURZAY-SUR-VONNE COORDONNEES LAMBERT :  
CARTE TOPOGRAPHIQUE : Poitiers X = 424,640  
A 1/25.000° Y = 168,870  
CARTE GEOLOGIQUE : Niort Altitude au sol : 115,00 m (1)  
A 1/80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée PROFONDEUR :  
DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : -

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : / EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = / COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE  $m_e$  = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :  
coteau : plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : 1 DATE(S) : 22.04.1974

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : trimes. LABORATOIRE : Institut d'analyse

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE : et d'essais du Centre Ouest.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui 

OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE :

CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : route beaucoup - culture  nature : bois :

divers :

- Trop-plein non protégé (risques d'inondation ou de déversement de produits toxiques).



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTIONETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : captage du BUIS

SYNDICAT : District Urbain de Poitie

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 48-5

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590-1-11

LOCALISATION

COMMUNE : BUXEROLLES

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : CHAUVIGNY

X = 449,250

A 1/25.000°

Y = 181,400

CARTE GEOLOGIQUE : CHAUVIGNY

Altitude au sol :

A 1/50.000°

(1)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : puits

PROFONDEUR : 6,50 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1959DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : 3,20

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : 0,20

NATURE : Terre végétale

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :  
3,25 m/solDEBIT LORS DES ESSAIS : 30 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T =

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub>ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION :

GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine :

vallée :

vallée sèche : x

coteau :

plateau :

- ) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : 2 mois LABORATOIRE : DDASS  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

eau toujours de bonne qualité.

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui   
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : / CAUSE : /

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : chemin beaucoup   
 - culture  nature : bois : x  
 divers :



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTIONETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : La Vallée

SYNDICAT : District Urbain

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 48-3

COMMUNE : de Poitiers

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590-1-12

LOCALISATION

COMMUNE : BUXEROLLES

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : CHAUVIGNY

X = 449,890

A 1/25.000°

Y = 180,970

CARTE GEOLOGIQUE : CHAUVIGNY

Altitude au sol : 75

A 1/50.000°

(1)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : Puits

PROFONDEUR : 14,00

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1940DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  nonRELEVÉE PAR LE SONDEUR RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE :

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE : inexistant

STRATIGRAPHIE : /

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :  
m/solDEBIT LORS DES ESSAIS : 20 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T =

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub>ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION :

GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine :

vallée :

vallée sèche : x

coteau :

plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : 2 mois LABORATOIRE : DDASS  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

eau toujours de bonne qualité.

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui   
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

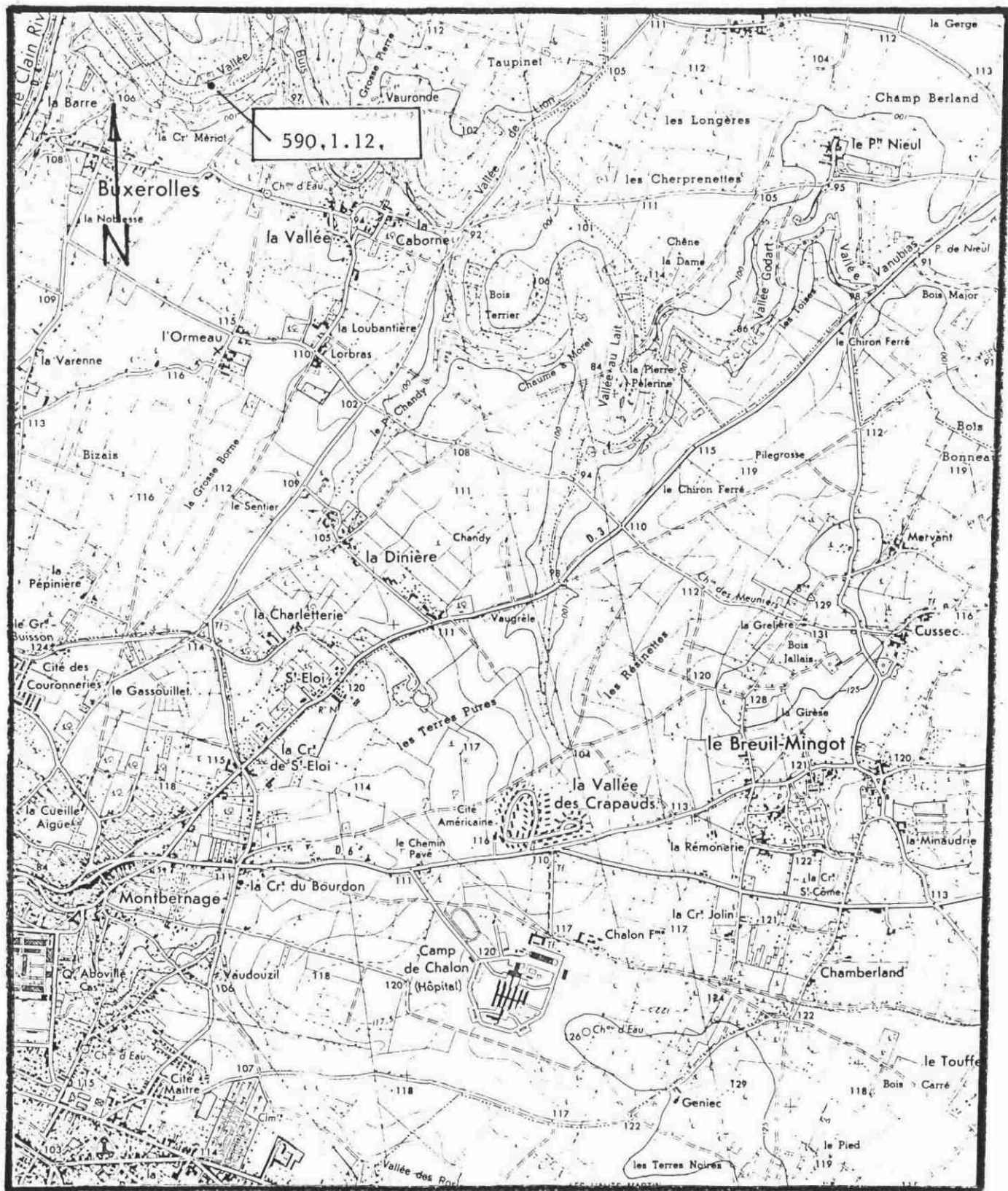
RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : bois :

divers : terrain de moto-cross situé à proximité  
 stationnement des véhicules lors des compétitions.

ECHELLE 1/25.000°

LA VALLEE



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : Puits du Bourg n° 1  
N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 7-1  
N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590.2.006

SYNDICAT :  
COMMUNE : BIGNOUX

LOCALISATION

COMMUNE : BIGNOUX  
CARTE TOPOGRAPHIQUE : Chauvigny  
A 1/25.000°  
CARTE GEOLOGIQUE : Chauvigny  
A 1/50.000°

COORDONNEES LAMBERT :  
X = 456,950  
Y = 179,570  
Altitude au sol : 118 EPD (1)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : puits

PROFONDEUR : 43,80

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1956

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen EPAISSEUR CAPTEE : inconnue

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire et Tertiaire EPAISSEUR : inconnue

NATURE : terre arable et argile

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :- 27,00  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 1,9 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT : 25,80 m  
OU DEBIT D'ETIAGE : (non stabilisé)  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = non calculée COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> non calculé

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : E-W GRADIENT : 1/20 DATE : étiage  
1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :  
coteau : plateau : x

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS :

- captage situé en pleine agglomération.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

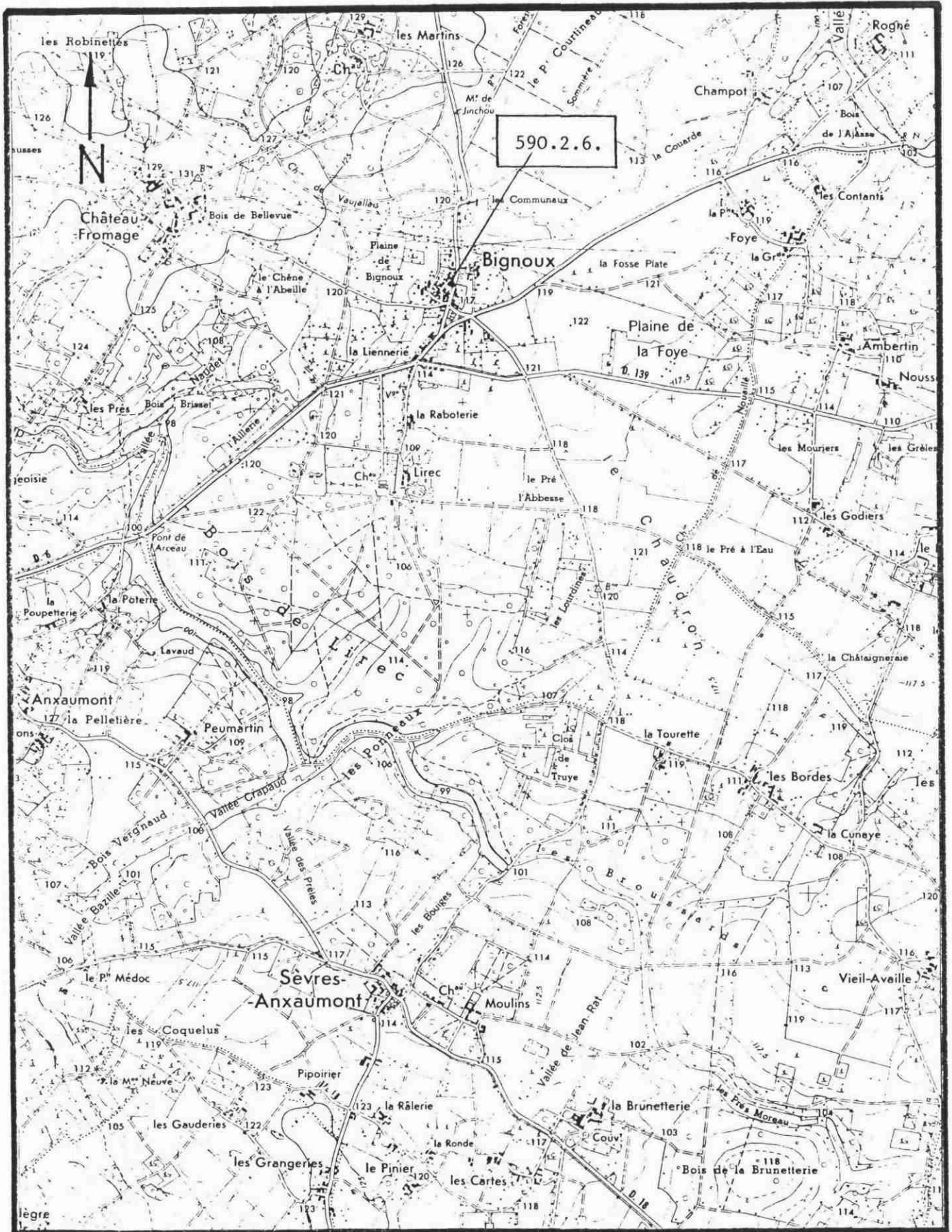
RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : bois :  
 divers :

- captage situé au milieu d'une habitation et de jardins potagers, mais nappe naturellement protégée par les dépôts superficiels essentiellement argileux.

ECHELLE 1/25.000°

PUITS DU BOURG N° 1



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : PUIS DU BOURG N° 2 SYNDICAT :  
N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 7-2 COMMUNE : BIGNOUX  
N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590.2.007

LOCALISATION

COMMUNE : BIGNOUX COORDONNEES LAMBERT :  
CARTE TOPOGRAPHIQUE : Chauvigny X = 457,060  
A 1/25.000° Y = 179,900  
CARTE GEOLOGIQUE : Chauvigny Altitude au sol : 118,00 m EPD (1)  
A 1/50.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : forage PROFONDEUR : 35,15 m  
DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1948

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen EPAISSEUR CAPTEE : 9,65 m

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire et Tertiaire EPAISSEUR : 25,50 m

NATURE : argile à silex et calcaire remanié.

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :- 27,40  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 9 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT : 5,00 m  
OU DEBIT D'ETIAGE : (non stabilisé)  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = non calculée COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = non calculé

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :  
coteau : plateau : X

) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

OBSERVATIONS :

- captage situé en pleine agglomération.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

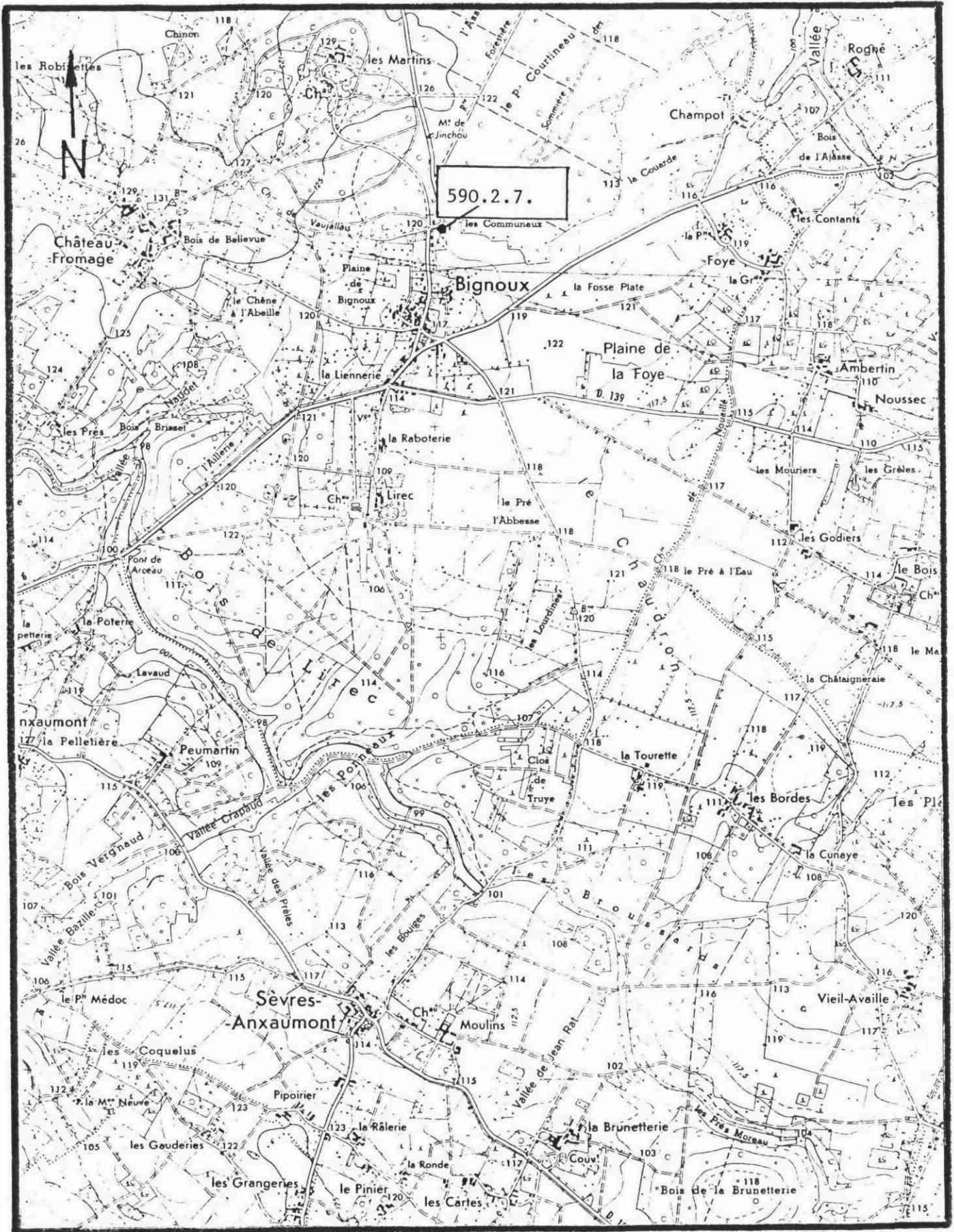
RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : bois :  
 divers :

- captage situé au milieu d'habitations et de jardins potagers, mais nappe naturellement protégée par les dépôts superficiels essentiellement argileux.

ECHELLE 1/25.000°

PUITS DU BOURG N° 2



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONTAINE TALBAT

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 18

COMMUNE : CHAUVIGNY

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590.4.012

LOCALISATION

COMMUNE : CHAUVIGNY

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : CHAUVIGNY

X = 471,260

A 1/25.000°

Y = 175,800

CARTE GEOLOGIQUE : CHAUVIGNY

Altitude au sol : 75 EPD

(1)

A 1/50.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : Source captée

PROFONDEUR : 6,00 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1926

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non

RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : inconnue

NATURE : alluvions argileuses

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 253 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : 4,66 m

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : W-E GRADIENT : 1/200 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : X vallée sèche : 1976.

coteau : plateau :

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE : Inst. d'analyse

et d'essais du

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

Centre Ouest

- Eau devenant boueuse lors de fortes pluies.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

## OBSERVATIONS :

- difficilement protégeable
- des études hydrogéologiques sont actuellement en cours pour résoudre à la fois le problème posé par la mise en place d'un périmètre et celui de la contamination des eaux lors des fortes pluies.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : contamination lors de fortes pluies CAUSE : sources situées en amont et absorbant les eaux de ruissellement superficiel lors de fortes pluies.

RISQUE(S) DE POLLUTION

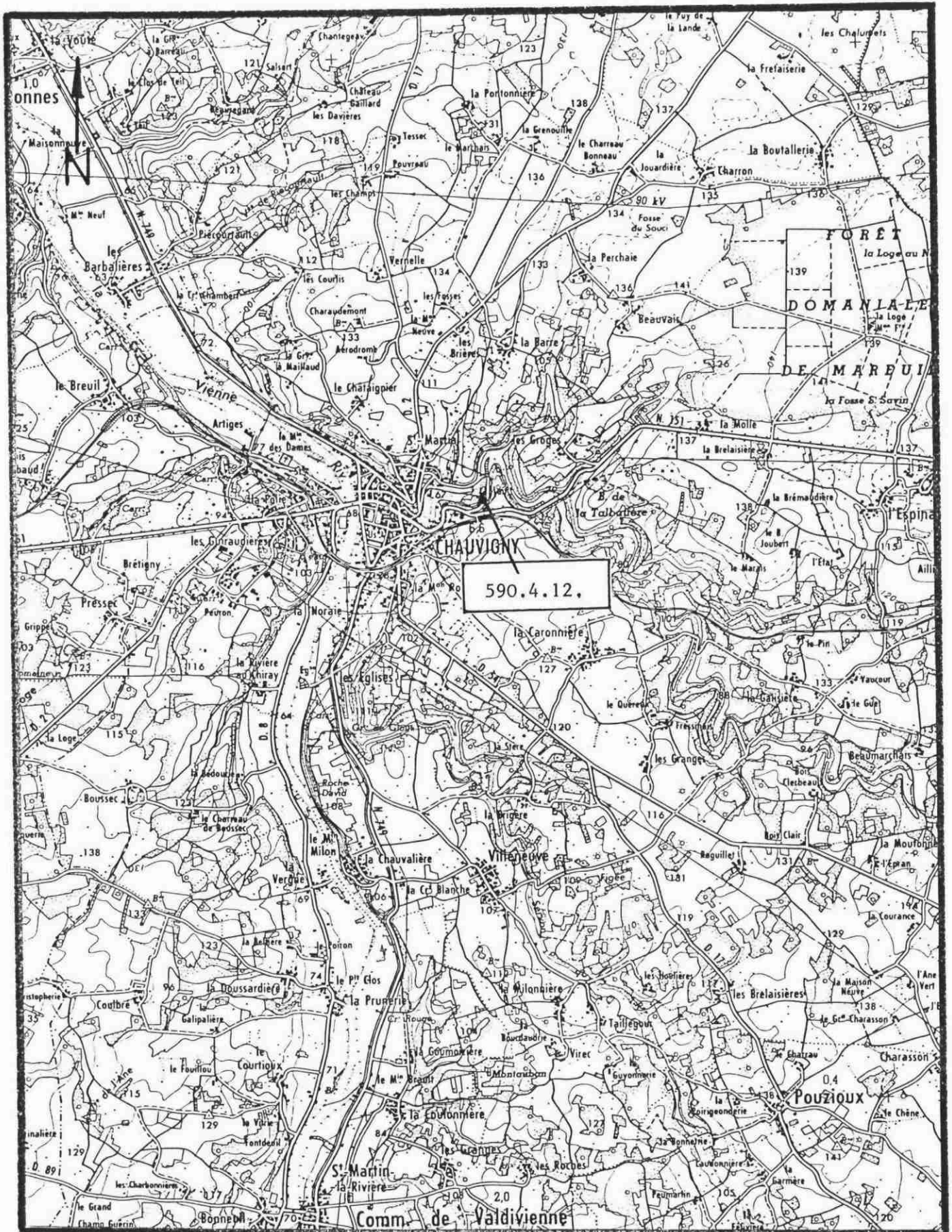
OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature : laiterie  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : prairiebois :

## divers :

- laiterie située immédiatement en amont-écoulement.
- station d'épuration située en amont-écoulement.
- sources de débordement de nappe, situées en amont et absorbant les eaux de ruissellement superficiel lors des fortes pluies.

ECHELLE 1/25.000°

LA FONTAINE TALBAT



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTIONETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : Le Château SYNDICAT : Vallée du Sud  
 N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 67-3 COMMUNE :  
 N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 590.5.1.

LOCALISATION

COMMUNE : Les Roches-Prémaries. COORDONNEES LAMBERT :  
 CARTE TOPOGRAPHIQUE : CHAUVIGNY X = 449,200  
 A 1/ 25.000° Y = 166,600  
 CARTE GEOLOGIQUE : CHAUVIGNY Altitude au sol : 110 (1)  
 A 1/ 50.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source PROFONDEUR :  
 DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
 UNE SOURCE) : 1955

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
 RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen EPAISSEUR CAPTEE :

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : EPAISSEUR :

NATURE :

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : 0  
 m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : + 80 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
 (pour une source)

TRANSMISSIVITE T = COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
 OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub>

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : N-W GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine : vallée : x vallée sèche :  
 coteau : plateau :

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES Flocculation  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : 2 mois LABORATOIRE : DDASS  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui   
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : chemin beaucoup   
 - culture  nature : bois :  
 divers :



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : PLACE DE L'EGLISE

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 55-2

COMMUNE : ROUILLE

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 612.1.001

LOCALISATION

COMMUNE : ROUILLE

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Lusignan

X = 423,730

A 1/25.000°

Y = 160,400

CARTE GEOLOGIQUE : Niort

Altitude au sol : 153,00 m ENG (1)

A 1/80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : forage

PROFONDEUR : 105,00 m

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1961

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non

RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE  E. PATTE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Lias inférieur et Infra-Lias EPAISSEUR CAPTEE : 5,00 (crépiné)

NATURE : Calcaire dolomie sable EPAISSEUR : 35,00 m

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Toarcien et Aalénien EPAISSEUR : 35,00 m

NATURE : calcaire argileux et marnes

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : - 41,5  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 13,5 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT : 38,50 m

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = non calculée

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> : non calculée

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : GRADIENT : DATE :

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :

coteau : plateau : x

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE  Eau non  
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION  traitée

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : trim. LABORATOIRE : Institut d'analyse

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE : et d'essais du Centre-Ouest

- le caractère captif de la nappe assure une bonne protection. Cependant, une éventuelle détérioration de la chambre de pompage et de sa cimentation risque de provoquer des venues d'eau de la nappe libre. La surveillance de la qualité de l'eau doit donc se poursuivre.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS :

- situé sur la place de l'Eglise servant de parking
- une surveillance périodique de la tête de l'ouvrage est souhaitable.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : /

CAUSE : /

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

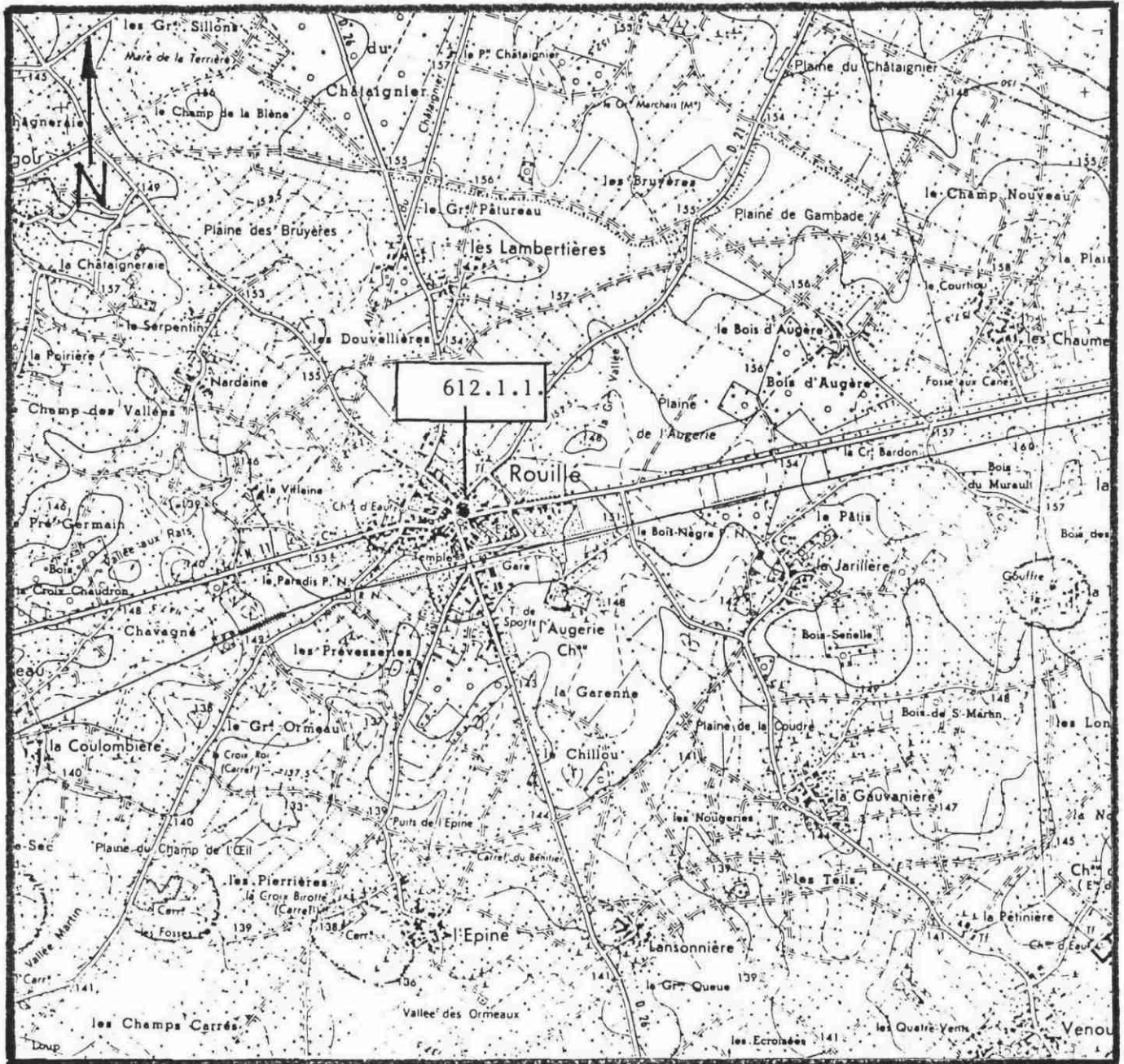
nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : route beaucoup - culture  nature : bois :

divers :

ECHELLE 1/25.000°

PLACE DE L'EGLISE



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONTAINE DE CRIEUIL  
N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 55-1  
N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 612.1.002

SYNDICAT :  
COMMUNE : ROUILLE

LOCALISATION

COMMUNE : ROUILLE  
CARTE TOPOGRAPHIQUE : LUSIGNAN  
A 1/25.000°  
CARTE GEOLOGIQUE : NIORT  
A 1/80.000°

COORDONNEES LAMBERT :  
X = 421,430  
Y = 162,510  
Altitude au sol : 152,00 m ENG (1)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR :

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1936

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Bathonien

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : inconnue

NATURE : inconnue

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 23 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : NW-SE GRADIENT : 1/120 DATE : étiage 1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :  
coteau : plateau : x

- 1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : trim. LABORATOIRE : Institut d'ana-

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :  
lyses et d'essais du Centre QuePROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

OBSERVATIONS :

- captage situé à l'intérieur d'un hameau
- eau stagnante et souillée immédiatement en aval (lavoir et mare).

POLLUTION CONSTATEE

NATURE :

CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature : scierie

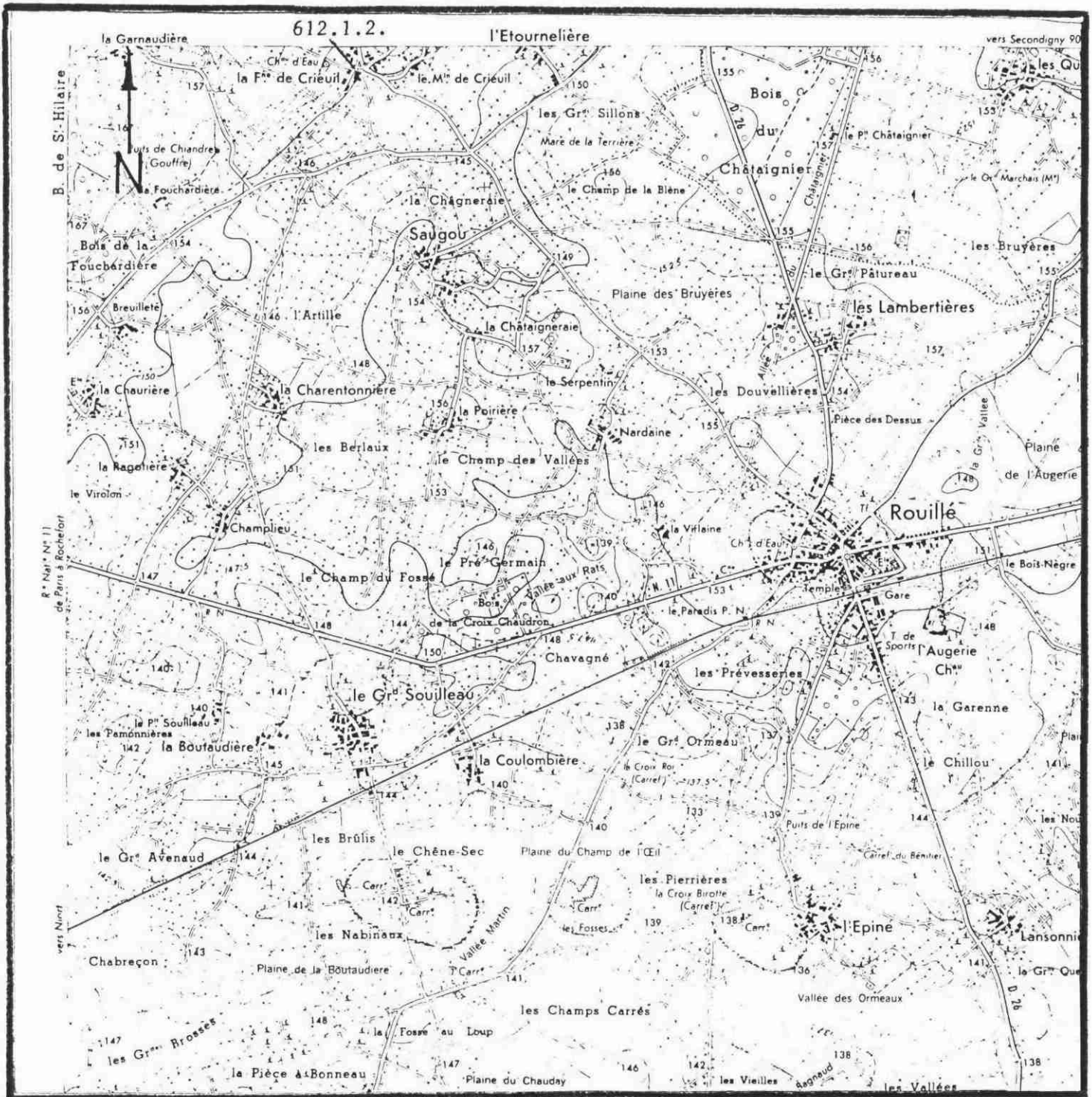
- voie de communication : peu fréquentée nature : route beaucoup - culture  nature : bois :

divers :

- ancien puits situé à une distance de 20,00 m.
- absence de clapet "anti-retour" sur le trop-plein.

ECHELLE 1/25.000°

FONTAINE DE CRIEUIL



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONT DE CE

SYNDICAT : LUSIGNAN

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 38-3

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 612.2.007

LOCALISATION

COMMUNE : LUSIGNAN

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Lusignan

X = 429,610

A 1/25.000

Y = 161,620

CARTE GEOLOGIQUE : Niort

Altitude au sol : 115,00 ENG (1)

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : /

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : inconnue

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : /

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 250 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : /

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : S-N GRADIENT : 1/40 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : x vallée sèche : 1976

coteau : plateau :

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : 1 DATE(S) : 15.07.1960  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE : Institut d'analy  
 et d'essais du Centre Ouest  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :  
 - eau non potable ; présence d'E. Coli et de Streptocoques.

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS :

- captage difficilement protégeable.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : microbienne CAUSE : à rechercher

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : bois :  
 divers :

- captage situé en pleine agglomération.



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA FONT MILLIERE SYNDICAT : ROMAGNE  
N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 54 COMMUNE :  
N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 612.8.005

LOCALISATION

COMMUNE : ROMAGNE COORDONNEES LAMBERT :  
CARTE TOPOGRAPHIQUE : GENCAY X = 443,390  
A 1/25.000° Y = 145,800  
CARTE GEOLOGIQUE : POITIERS Altitude au sol : 110,00 m ENG (1)  
A 1/80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée PROFONDEUR : 3,00 m  
DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1961

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR   
RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen EPAISSEUR CAPTEE : /  
NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire EPAISSEUR : inconnue  
NATURE : inconnue

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 100 m<sup>3</sup>/h RABATTEMENT CORRESPONDANT : /  
OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = / COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SW-NE GRADIENT : 1/300 DATE : étiage  
1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : X Clairvallée sèche :  
coteau : plateau :

(1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui

## OBSERVATIONS :

- le futur périmètre de protection immédiate devra englober le chemin passant entre le captage et le Clain, ainsi que les carrières abandonnées situées immédiatement derrière la source.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : beaucoup   
 - culture  nature : bois :  
 divers :

- existence d'une source, à 50 m, en amont, sur la même rive : risque d'inversion de circulation et d'appel d'eau durant les périodes de pompages  
 - zone inondable ; le bon fonctionnement du clapet "anti-retour" est à surveiller constamment.  
 - la zone où débouche le trop-plein n'est pas entretenue (broussailles ...).

ECHELLE 1/25.000°

LA FONT MILLIERE



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : BAGNEUX

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 47-2

COMMUNE : PERSAC

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 613.4.010

LOCALISATION

COMMUNE : Persac

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Gençay

X = 475,080

A 1/25.000

Y = 152,900

CARTE GEOLOGIQUE : Poitiers

Altitude au sol : 88 EPD (1)

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : /

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1960

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : /

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE : 7 m<sup>3</sup>/h  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SE-NW GRADIENT : 1/50 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : x vallée sèche : 1976

coteau : plateau :

) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui   
 OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

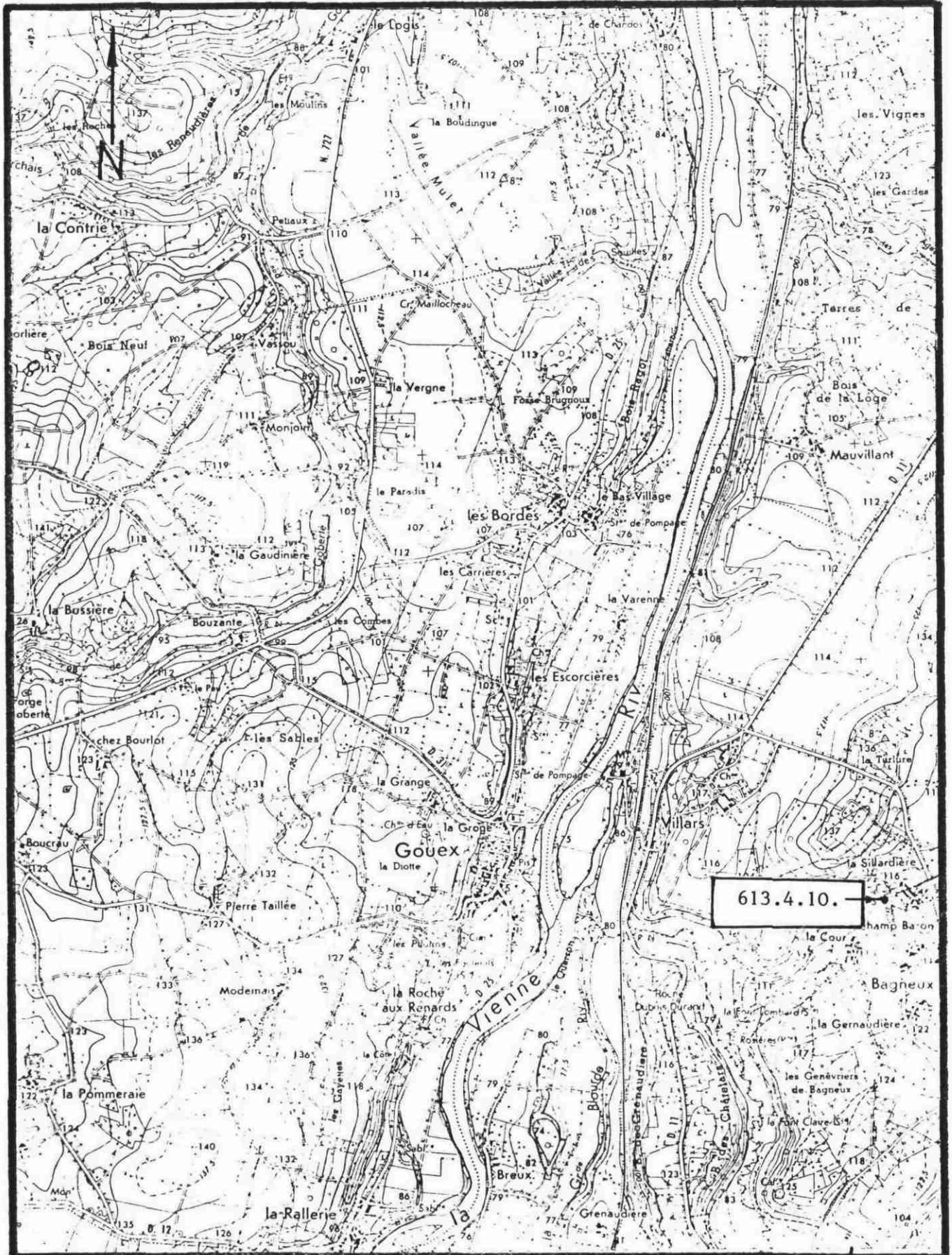
NATURE : CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : beaucoup   
 - culture  nature : jardins bois :  
 divers : potagers

- captage situé en aval-écoulement d'un hameau.

BAGNEUX



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA CROUZETTE

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 47-3

COMMUNE : PERSAC

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 613.8.004.

LOCALISATION

COMMUNE : PERSAC

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Gençay

X = 474,900

A 1/25.000

Y = 151,240

CARTE GEOLOGIQUE : Poitiers

Altitude au sol : 91,00 m EPD (1)

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : source captée

PROFONDEUR : /

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1976

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non

RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : /

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 20 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT :

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SE-NW GRADIENT : 1/150 DATE : étiage

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche : 1976

coteau : x plateau :

) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS : Rapport B.R.G.M. 75 AQI 35 du 24 mars 1975

- le périmètre de protection immédiate devra englober le chemin passant à proximité du captage et devra être étendu jusqu'à l'exutoire naturel (source située en contre-bas).

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : beaucoup   
 - culture  nature : bois : X  
 divers :

- chemin rural assez fréquenté.  
 - risque de pollution à partir de la vasque de trop-plein.



DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : LA FONT DE LOUBE

SYNDICAT :

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 47-1

COMMUNE : PERSAC

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 613.8.005

LOCALISATION

COMMUNE : PERSAC

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : Gençay

X = 475,180

A 1/25.000

Y = 150,800

CARTE GEOLOGIQUE : Poitiers

Altitude au sol : 115,00 m EPD (1)

A 1/80.000

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : Source captée

PROFONDEUR : /

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1928

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non

RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen

EPAISSEUR CAPTEE : /

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : /

NATURE : /

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL :

m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 12 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : /

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub>

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : SE-NW GRADIENT : 1/150 DATE : étiage

1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : vallée sèche :

coteau : x plateau :

1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :  
 ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : LABORATOIRE :  
 OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

PROTECTION DE L'OUVRAGE

PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non   oui

OBSERVATIONS :

- l'emplacement situé à la périphérie du captage sert de "lieu d'aisance" aux usagers de la route passant à proximité.

POLLUTION CONSTATEE

NATURE : CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTION

OCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale   
 - industrie isolée  groupée   
 nature :  
 - voie de communication : peu fréquentée   
 nature : route beaucoup   
 - culture  nature : jardins bois :  
 potagers  
 divers :  
 - captage situé au pied d'une falaise supportant des jardins potagers et des cabanons.

- absence de drainage autour du captage.



CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DEPOURVU DE PERIMETRE DE PROTECTION

ETAT ACTUEL DE LA PROTECTION

DENOMINATION : FONT DES CANTES

SYNDICAT : CHARROUX

N° D'INVENTAIRE D.D.A. : 14-1

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE B.R.G.M. : 638.5.3.

LOCALISATION

COMMUNE : CHARROUX

COORDONNEES LAMBERT :

CARTE TOPOGRAPHIQUE : L'ISLE-JOURDAIN

X = 448,950

A 1/50.000°

Y = 123,300

CARTE GEOLOGIQUE : CONFOLENS

Altitude au sol : 118,00 m EPD (1)

A 1/80.000°

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

NATURE : Source captée

PROFONDEUR :

DATE D'EXECUTION (OU D'AMENAGEMENT POUR  
UNE SOURCE) : 1951

DONNEES HYDROGEOLOGIQUES

COUPE LITHOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSES PAR L'OUVRAGE :

CONNUE :  oui  non RELEVÉE PAR LE SONDEUR

RELEVÉE PAR LE GEOLOGUE

AQUIFERE CAPTE :

STRATIGRAPHIE : Jurassique moyen  
(Bajocien)

~~EPAISSEUR CAPTEE :~~

NATURE : Calcaire

TERRAIN DE COUVERTURE :

STRATIGRAPHIE : Quaternaire

EPAISSEUR : très faible

NATURE : Alluvions

CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES : NIVEAU PIEZOMETRIQUE INITIAL : au sol  
m/sol

DEBIT LORS DES ESSAIS : 60 m<sup>3</sup>/h

RABATTEMENT CORRESPONDANT : /

OU DEBIT D'ETIAGE :  
(pour une source)

TRANSMISSIVITE T = /

COEFFICIENT D'EMMAGASINEMENT S  
OU POROSITE EFFICACE m<sub>e</sub> = /

ECOULEMENT DE LA NAPPE : DIRECTION : N-S GRADIENT : 1/20 DATE : étiage  
1976

NATURE DU SITE : plaine : vallée : Charente vallée sèche :  
coteau : plateau :

1) EPD : estimé d'après un plan directeur ; RNG : raccordé au nivellement général  
ENG : estimé d'après un nivellement général.

TRAITEMENT DES EAUX

JAVELISATION  CHLORE GAZEUX  OZONE   
 DEFERISATION  AUTRES  FILTRATION

SURVEILLANCE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

ANALYSE DE TYPE I : NOMBRE : DATE(S) :

ANALYSE DE TYPE II : FREQUENCE : mensuel LABORATOIRE : Inst. d'analyses

OBSERVATIONS ET RESULTATS DE LA SURVEILLANCE :

et d'essais du  
Centre Ouest

Eau pouvant momentanément présenter une pollution microbienne discrète.

PROTECTION DE L'OUVRAGEPERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE  non  oui 

OBSERVATIONS :

POLLUTION CONSTATEE

NATURE :

CAUSE :

RISQUE(S) DE POLLUTIONOCCUPATION DU SOL : - agglomération urbaine  rurale - industrie isolée  groupée 

nature :

- voie de communication : peu fréquentée nature : route beaucoup - culture  nature : prairie bois :

divers :

- Source située en contrebas de la route Civray-Charroux ; risque de pollution par produits toxiques (déversements accidentels).
- Dispositif de trop-plein envahi par les eaux de la Charente, lors de crues avec risque d'inversion des circulations.
- porcherie située sur le plateau calcaire, au N-E.




DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

VULNÉRABILITÉ AUX POLLUTIONS DES  
NAPPES D'EAU SOUTERRAINES

Dessiné par  
**J.-L. TEISSIER**  
avec la collaboration de  
**E. MARCHAIS**

ÉCHELLE 1/100 000  
0 1 2 3 4 5 km



LEGENDE

1) Zones principales de réception des pollutions de toutes natures : affluents aquifères.

zones où la vulnérabilité des nappes aux pollutions chimiques est la plus grande, en raison des facteurs suivants :

propagation rapide des apports polluants par les eaux de surface

les nappes affluentes constituent généralement le dernier milieu récepteur des eaux des autres nappes avant leur passage dans les exutoires naturels locaux d'eau.

les nappes affluentes, à cause des qualités hydrogéologiques de leur aquifère et de leur alimentation protégée font l'objet d'une intense exploitation.

zones où la vulnérabilité aux pollutions bactériologiques est faible, le pouvoir filtrant des alluvions (sables et graviers) plus ou moins argileux est relativement élevé.

nappes affluentes libres : aucune protection naturelle contre les pollutions de surface.

nappes affluentes captives ou semi-captives : protection naturelle pouvant être localement assez bonne, par une couche superficielle essentiellement argileuse dans une zone de captivité importante.

Ces nappes affluentes des affluents de la Loire, notamment la Broye et l'Auzances, du Clain dans sa partie aval, sont considérées en tant que zones de captivité et de protection de la Loire.

La présence de la couche protectrice superficielle n'est pas permanente et ses caractéristiques géologiques hétérogènes, la vulnérabilité de la nappe aux pollutions devra être étudiée dans le détail chaque fois, que cela sera nécessaire.

2) Affluents dans lesquels la pollution parvient et se propage très rapidement, souvent étendue de grandes distances durant un laps de temps relativement court.

aucune filtration : Risque de pollution considérable en raison de nombreuses relations directes entre les versants (pentes, engorgements, ruisseau) et les nappes souterraines. Vitesses de propagation rapides entre 6 et 10 mètres.

Cas de l'ensemble des aquifères carbonatés du Jurassien moyen (Dijon) :

Calvados  
Beffrais  
Boussais  
Aulnay

Cas des calcaires lacustres lorrains

Cas de l'aquifère carbonaté de Las mayen et inférieur (sauf) est libre (suffisant).

Dans certaines régions et notamment à l'est de la vallée de la Loire, on trouve à l'est de celle de la Vienne, cette forte vulnérabilité pour des raisons de nature géologique et hydrogéologique, ainsi que les caractéristiques hydrogéologiques des aquifères carbonatés et sableux argileux à second étage élevé, conduisant à une vulnérabilité aux pollutions de surface très variable en fonction de l'épaisseur et de la nature de la couverture. Pour chaque cas on présentera à titre d'exemple, à titre illustratif, les particularités de la couverture.

3) Affluents dans lesquels la pollution parvient et se propage, l'écoulement est réduit : risques de pollution.

Cas des nappes libres (continues) dans les vallées de l'Orbainville, dans la zone de Tournon et de celle couvrant tout le terrain de la Loire.

4) Affluents dans lesquels la pollution parvient et s'y propage lentement, mais à distance plus longue. Pouvoir filtrant élevé. Propagation très faible des pollutions bactériologiques.

Cas des vallées de la Charente.

5) zones où la pollution ne peut affecter que les eaux de surface (travaux interdits).

Cas des marais à Châtouillet de la Charente.

Cas des marais et cultures agricoles de l'Orbainville alluviale.

Cas des marais agricoles de l'Orbainville alluviale et du Jurassien.

AUTRES POINTS POLLUANTS

● Décharges  
○ Cadavres et cadavres  
□ Décharges d'ordures

STATIONS D'ÉPURATION

1 - Stations d'épuration communales

4 m	500 habitants
6 m	500 à 1 000 habitants
8 m	1 000 à 2 000 habitants
12 m	2 000 à 5 000 habitants
20 m	5 000 habitants

2 - Stations d'épuration industrielles

4 m	500 E.H.
6 m	500 à 1 000 E.H.
8 m	1 000 à 2 000 E.H.
12 m	2 000 à 5 000 E.H.
20 m	5 000 habitants E.H.

3 - Stations mixtes (agriculture - industrie - ville - biterme)

4 m	500 habitants
6 m	500 à 1 000 habitants
8 m	1 000 à 2 000 habitants
12 m	2 000 à 5 000 habitants
20 m	5 000 habitants

QUALITÉ DES COURS D'EAU

SYMBOL	CLASSE	DÉFINITION
—	1A	eau de très bonne qualité. Indice biologique 10 à 20 (sauf pendant en général à la saison des crues d'eau de 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>nd</sup> catégorie).
—	1B	eau de bonne qualité. La pollution est de nature chimique. On peut comme en 1A y baigner et faire usage sans problème de l'eau potable. Indice biologique de 12 à 20 (sauf pendant à la saison des crues d'eau de 1 <sup>er</sup> au 2 <sup>nd</sup> catégorie).
—	2	eau de qualité moyenne. La reproduction de certaines espèces peut être compromise. Il est plus difficile de faire usage de l'eau potable. Indice biologique de 8 à 12.
—	3	eau de qualité faible. La source de pollution peut être difficile. Les indices biologiques sont de 4 à 7.
—	Hors classe	eau quasiment inutilisable. Pas de pollution sauf épidémiologique. Indice biologique de 2 à 4.